

Rapport annuel sur la qualité des eaux destinées à la consommation humaine Année 2015

SIE BAROUSSE ET COMMINGES

Plan du rapport:

- 1- Rappel de la réglementation
- 2- Situation administrative des captages
- 3- Synthèse des principaux paramètres mesurés sur 1 la ressource , 2 en production , 3 en distribution
- 4- Détail des éventuelles anomalies relevées sur 1 la ressource , 2 en production, 3 en distribution
- 5- Conclusions

Liste des points de surveillance

Glossaire

Rappel de la réglementation

(Articles L1321.4 et R 1321.2 et suivants du code de la santé publique)

Article L1321.4

Toute personne publique ou privée responsable d'une production ou d'une distribution d'eau au public, en vue de l'alimentation humaine sous quelque forme que ce soit, qu'il s'agisse de réseaux publics ou de réseaux intérieurs, ainsi que toute personne privée responsable d'une distribution privée autorisée en application de l'article L. 1321-7 est tenue de :

- 1^o Surveiller la qualité de l'eau qui fait l'objet de cette production ou de cette distribution ;
- 2^o Se soumettre au contrôle sanitaire ;
- 3^o Prendre toutes mesures correctives nécessaires en vue d'assurer la qualité de l'eau, et en informer les consommateurs en cas de risque sanitaire ;
- 4^o N'employer que des produits et procédés de traitement de l'eau, de nettoyage et de désinfection des installations qui ne sont pas susceptibles d'altérer la qualité de l'eau distribuée ;
- 5^o Respecter les règles de conception et d'hygiène applicables aux installations de production et de distribution ;
- 6^o Se soumettre aux règles de restriction ou d'interruption, en cas de risque sanitaire, et assurer l'information et les conseils aux consommateurs dans des délais proportionnés au risque sanitaire.

II. - En cas de risque grave pour la santé publique ayant pour origine une installation intérieure ne distribuant pas d'eau au public, l'occupant ou le propriétaire de cette installation doit, sur injonction du représentant de l'Etat, prendre toute mesure pour faire cesser le risque constaté et notamment rendre l'installation conforme aux règles d'hygiène dans le délai qui lui est imparti.

Le contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine, qui relève de la compétence de l'Etat, comprend notamment des prélèvements et des analyses d'eau réalisés par l'agence régionale de santé ou un laboratoire agréé par le ministre chargé de la santé. Ces analyses sont effectuées soit dans le cadre du programme de contrôle mentionné au c du 1^o de l'article L. 1431-2, soit à la demande du représentant de l'Etat dans le département, soit à l'initiative du directeur général de l'agence. Le directeur général de l'agence régionale de santé est chargé de l'organisation du contrôle sanitaire des eaux

Les données sur la qualité de l'eau destinée à l'alimentation humaine notamment les résultats des analyses réalisées dans le cadre du contrôle sanitaire et chez les particuliers, sont transmises par le directeur général de l'agence régionale de santé au représentant de l'Etat dans le département. Elles sont publiques et communicables aux tiers.

Le représentant de l'Etat dans le département est tenu de communiquer régulièrement aux maires les données relatives à la qualité de l'eau distribuée, en des termes simples et compréhensibles pour tous les usagers.

Les données relatives à la qualité de l'eau distribuée font l'objet d'un affichage en mairie et de toutes autres mesures de publicité appropriées dans des conditions fixées par décret.

Article R. 1321-2

Les eaux destinées à la consommation humaine doivent,

- ne pas contenir un nombre ou une concentration de micro-organismes, de parasites ou de toutes autres substances constituant un danger potentiel pour la santé des personnes ;
- être conformes aux limites de qualité, portant sur des paramètres microbiologiques et chimiques, définies par arrêté du ministre chargé de la santé.

Article R. 1321-3

Les eaux destinées à la consommation humaine doivent satisfaire à des références de qualité, portant sur des paramètres microbiologiques, chimiques et radiologiques, établies à des fins de suivi des installations de production, de distribution et de conditionnement d'eau et d'évaluation des risques pour la santé des personnes, fixées par arrêté du ministre chargé de la santé, après avis de l'Autorité de sûreté nucléaire.

Paragraphe 3 : Contrôle sanitaire et surveillance.

Article R. 1321-15

Le contrôle sanitaire mentionné au 2° du I de l'article L. 1321-4 est exercé par l'agence régionale de santé. Il comprend toute opération de vérification du respect des dispositions législatives et réglementaires relatives à la sécurité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine.

Il comprend notamment :

- 1° L'inspection des installations ;
- 2° Le contrôle des mesures de sécurité sanitaire mises en oeuvre ;
- 3° La réalisation d'un programme d'analyses de la qualité de l'eau.

Le contenu du programme d'analyses, ses modalités d'adaptation et les fréquences de prélèvements et d'analyses sont précisés, selon les caractéristiques des installations, par arrêté du ministre chargé de la santé.

Les lieux de prélèvement sont déterminés par décision du directeur général de l'agence régionale de santé.

Article R. 1321-23

Sans préjudice du programme d'analyses de la qualité de l'eau prévu aux articles R. 1321-15 et R. 1321-16 et des analyses complémentaires prévues aux articles R. 1321-17 et R. 1321-18, la personne responsable de la production ou de la distribution d'eau est tenue de surveiller en permanence la qualité des eaux destinées à la consommation humaine.

Cette surveillance comprend notamment :

- 1° Une vérification régulière des mesures prises par la personne responsable de la production ou de la distribution d'eau pour la protection de la ressource utilisée et du fonctionnement des installations
- 2° Un programme de tests et d'analyses effectués sur des points déterminés en fonction des dangers identifiés que peuvent présenter les installations ;
- 3° La tenue d'un fichier sanitaire recueillant l'ensemble des informations collectées à ce titre.

Rappel de la réglementation

Lorsque la préparation ou la distribution des eaux destinées à la consommation humaine comprend un traitement de désinfection, l'efficacité du traitement appliqué est vérifiée par la personne responsable de la production ou de la distribution d'eau, qui s'assure que toute contamination par les sous-produits de la désinfection est maintenue au niveau le plus bas possible sans compromettre la désinfection.

Pour les installations de production et les unités de distribution d'eau desservant une population de plus de 10 000 habitants, la personne responsable de la production ou de la distribution d'eau réalise régulièrement une étude caractérisant la vulnérabilité de ses installations de production et de distribution d'eau vis-à-vis des actes de malveillance et la transmet au préfet, selon des modalités fixées par un arrêté des ministres chargés de l'intérieur et de la santé. Le préfet communique ces informations au directeur général de l'agence régionale de santé.

La nouvelle réglementation concernant l'eau destinée à la consommation humaine retranscrit en droit français une directive européenne de 1998 dans le code de la Santé Publique. Celui-ci mentionne clairement que le contrôle sanitaire ne se borne pas à imposer des contrôles analytiques mais il implique également une démarche en amont permettant de garantir un produit final de qualité :

- par le respect de règles administratives (procédures d'autorisation de prélèvement d'eau mise en place de périmètres de protection des captages...)
- par le respect de règles techniques (adéquation des filières de potabilisation avec l'eau brute utilisée, nature des matériaux et produits de traitement...)
- par la mise en place de mesures de sécurité sanitaires (études de vulnérabilité, analyse et maîtrise des dangers, autocontrôles...).

Le contrôle sanitaire final n'ayant pour but que de valider que toutes ces étapes ont été correctement appréhendées et se répercutent sur la qualité de l'eau produite.

Les eaux brutes destinées à la potabilisation doivent tout d'abord elles mêmes répondre à certains critères de qualité. Les contrôles effectués sur la ressource permettent d'appréhender le respect des normes des eaux brutes.

En ce qui concerne la qualité de l'eau destinée à la consommation humaine,

- L'eau ne doit pas pouvoir porter atteinte à la santé, à court, moyen ou long terme.
- L'eau doit être conforme à des **limites de qualité** définies par un certain nombre de paramètres en rapport direct avec la santé humaine. On y retrouve notamment certains paramètres microbiologiques et des paramètres en rapport direct avec la santé humaine (paramètres chimiques, toxiques ou indésirables (plomb, nitrates, pesticides).
- L'eau doit être conforme à des **références de qualité** établies à des fins de suivi des installations indiquant éventuellement un mauvais fonctionnement au niveau de la production ou de la distribution de l'eau ou pouvoir avoir indirectement un impact sur la santé humaine. Exemple : une turbidité élevée n'a pas d'incidence directe sur la santé humaine mais elle peut contribuer à diminuer l'efficacité d'un désinfectant.

L'application de ces normes permet de respecter les 4 exigences suivantes :

- l'eau ne doit pas provoquer de maladie
- l'eau doit être acceptée par le consommateur
- l'eau ne doit pas se dégrader dans son transport
- l'eau ne doit pas détériorer les canalisations.

Rappel de la réglementation

L'arrêté du 11 Janvier 2007 fixe des valeurs réglementaires pour 58 paramètres qui définissent les critères de qualité auxquels doit répondre une eau destinée à la consommation humaine.

La plus part des limites de qualité fixées dans la réglementation sont basées sur les études de l'OMS.

Celles-ci sont calculées par paramètres en intégrant tous les media (air, aliment, eau) et toutes les voies possibles de pénétration de l'élément indésirable dans le corps (inhalation, contact, ingestion). Les calculs sont fondés soit sur des études menées sur les animaux avec extrapolation à l'homme avec des coefficients de sécurité, soit sur des modélisations mathématiques avec une notion d'une acceptation d'un excès de risque (cas des substances cancérigènes).

Situation administrative des captages.

Origine de l'eau utilisée pour la production d'eau destinées à la consommation humaine:

L'eau provient des ressources suivantes :

- BAROUSSE CARRERE..... (eau souterraine)
- BAROUSSE GRAND PUIITS P2..... (eau souterraine)
- BAROUSSE LA TUILERIE..... (eau souterraine)
- BAROUSSE SEREILLE..... (eau souterraine)
- CLARAC..... (eau souterraine)
- LA TOURASSE..... (eau souterraine)
- LE ROCHER LA VIERGE..... (eau souterraine)
- MÉLANGE PETIT PUIITS P1..... (eau souterraine)
- PONLAT TAILLEBOURG..... (eau souterraine)
- SAINT VIDIAN..... (eau souterraine)

La situation administrative des captages

La Loi du 16 juillet 1964 a rendu obligatoire l'instauration des périmètres de protection* autour des captages* d'eau potable et la Loi sur l'eau du 3 janvier 1992 a étendu cette exigence aux captages* antérieurs à 1964 et dont la protection naturelle est insuffisante.

L'absence de mise en place de périmètres de protection peut engager la responsabilité pénale du service de distribution d'eau potable ou du maître d'ouvrage du captage, plus particulièrement à compter du 4 janvier 1997 (circulaire n° 97/2 du 2 janvier 1997).

Note spécifique à l'attention du maître d'ouvrage :

Il appartient au maître d'ouvrage de s'assurer que les périmètres de protection ont bien été définis, qu'un arrêté de déclaration d'utilité publique (D.U.P*) et d'autorisation au titre du code de la santé publique a été signé par le Préfet, que les documents d'urbanisme (P.L.U) ont été mis en compatibilité avec les prescriptions de la D.U.P et que celles-ci sont respectées.

Situation administrative des captages.

Etat d'avancement de la procédure administrative de protection des ressources*

Installation	Commune d'implantation	Code BSS*	Date avis hydrogéologue	Date de l'avis du CODERST*	Date de la D.U.P	Etat de la procédure administrative
BAROUSSE CARRERE	ORE	10724X0024	17/04/1997	04/07/2000	03/08/2000	Procédure terminée
BAROUSSE GRAND PUIITS P2	VILLENEUVE-DE-RI VIERE	10544X0046	01/08/2014			Captage non autorisé au titre du Code de la Santé Publique
BAROUSSE LA TUILERIE	ROQUEFORT SUR GARONNE	10553X0064	15/03/1999	25/09/2008	24/10/2008	Procédure terminée
BAROUSSE SEREILLE	ORE	10724X0052	17/04/1997	04/07/2000	03/08/2000	Procédure terminée
CLARAC	CLARAC	10547X0118	12/05/2000	15/03/2001	09/04/2001	Procédure terminée
LA TOURASSE	SAINT MARTORY	10553X0113	20/04/2000			Captage non autorisé au titre du Code de la Santé Publique
LE ROCHER LA VIERGE	LOURDE	10724X0001	16/04/1999	09/11/2001	27/11/2001	Procédure terminée
MÉLANGE PETIT PUIITS P1	VILLENEUVE-DE-RI VIERE	10544X0042	01/08/2014			Captage non autorisé au titre du Code de la Santé Publique
PONLAT TAILLEBOURG	PONLAT TAILLEBOURG	10547X0091	24/02/2008	18/02/2016	30/03/2016	Procédure terminée
SAINT VIDIAN	MARTRES TOLOSANE	10554X0069	24/02/2008			Captage non autorisé au titre du Code de la Santé Publique

2015

CLARAC

Nom du paramètre	L/T	Unité	Nombre de mesure(s)	Valeur mini mesurée	Valeur moyenne mesurée	Valeur maxi mesurée	Référence - valeur maxi	Limite - valeur maxi	Nombre NC* référence	% NC* référence	Nombre NC* limite	% NC* limite
Ammonium (en NH ₄)	L	mg/L	2	<SD	<SD	<SD		4	0	0,0 %	0	0,0 %
Antimoine	L	µg/l	2	<SD	<SD	<SD			0	0,0 %	0	0,0 %
Arsenic	L	µg/l	2	<SD	<SD	<SD		100	0	0,0 %	0	0,0 %
Bore mg/L	L	mg/L	2	<SD	<SD	<SD			0	0,0 %	0	0,0 %
Cadmium	L	µg/l	2	<SD	<SD	<SD		5	0	0,0 %	0	0,0 %
Carbone organique total	L	mg/L C	2	0,2	0,2	0,2		10	0	0,0 %	0	0,0 %
Conductivité à 25°C	L	µS/cm	2	246	246,5	247			0	0,0 %	0	0,0 %
Fer dissous	L	µg/l	2	<SD	<SD	<SD			0	0,0 %	0	0,0 %
Hydrocarbures dissous ou émulsionés	L	mg/L	2	<SD	<SD	<SD		1	0	0,0 %	0	0,0 %
Manganèse total	L	µg/l	2	<SD	<SD	<SD			0	0,0 %	0	0,0 %
Nitrates (en NO ₃)	L	mg/L	2	3	4	5		100	0	0,0 %	0	0,0 %
pH	L	unité pH	2	7,7	7,7	7,7			0	0,0 %	0	0,0 %
Sélénium	L	µg/l	2	<SD	<SD	<SD		10	0	0,0 %	0	0,0 %
Tétrachloroéthylène+Trichloroéthylène	L	µg/l	2	<SD	<SD	<SD			0	0,0 %	0	0,0 %
Total des pesticides analysés	L	µg/l	2	<SD	<SD	<SD		5	0	0,0 %	0	0,0 %
Turbidité néphélométrique NFU	L	NFU	2	<SD	<SD	<SD			0	0,0 %	0	0,0 %

Annexe 1 - Résultats sur les principaux paramètres mesurés sur eau brute (ressource)

2015

pH	T	unitépH	2	7,7	7,7	7,7			0	0,0 %	0	0,0 %
Température de l'eau	T	°C	2	11	12,5	14		25	0	0,0 %	0	0,0 %

2015

LA TOURASSE

Nom du paramètre	L/ T	Unité	Nombre de mesure(s)	Valeur mini mesurée	Valeur moyenne mesurée	Valeur maxi mesurée	Référence - valeur maxi	Limite - valeur maxi	Nombre NC* référence	% NC* référence	Nombre NC* limite	% NC* limite
Ammonium (en NH ₄)	L	mg/L	1	<SD	<SD	<SD		4	0	0,0 %	0	0,0 %
Antimoine	L	µg/l	1	0,2	0,2	0,2			0	0,0 %	0	0,0 %
Arsenic	L	µg/l	1	<SD	<SD	<SD		100	0	0,0 %	0	0,0 %
Bore mg/L	L	mg/L	1	<SD	<SD	<SD			0	0,0 %	0	0,0 %
Cadmium	L	µg/l	1	<SD	<SD	<SD		5	0	0,0 %	0	0,0 %
Carbone organique total	L	mg/L C	1	0,5	0,5	0,5		10	0	0,0 %	0	0,0 %
Conductivité à 25°C	L	µS/cm	1	317	317	317			0	0,0 %	0	0,0 %
Fer dissous	L	µg/l	1	11	11	11			0	0,0 %	0	0,0 %
Hydrocarbures dissous ou émulsionés	L	mg/L	1	<SD	<SD	<SD		1	0	0,0 %	0	0,0 %
Manganèse total	L	µg/l	1	<SD	<SD	<SD			0	0,0 %	0	0,0 %
Nitrates (en NO ₃)	L	mg/L	1	4	4	4		100	0	0,0 %	0	0,0 %
pH	L	unité pH	1	7,5	7,5	7,5			0	0,0 %	0	0,0 %
Sélénium	L	µg/l	1	<SD	<SD	<SD		10	0	0,0 %	0	0,0 %
Tétrachloroéthylène+Trichloroéthylène	L	µg/l	1	<SD	<SD	<SD			0	0,0 %	0	0,0 %
Total des pesticides analysés	L	µg/l	1	<SD	<SD	<SD		5	0	0,0 %	0	0,0 %
Turbidité néphélométrique NFU	L	NFU	1	<SD	<SD	<SD			0	0,0 %	0	0,0 %

Annexe 1 - Résultats sur les principaux paramètres mesurés sur eau brute (ressource)

2015

pH	T	unitépH	1	7,2	7,2	7,2			0	0,0 %	0	0,0 %
Température de l'eau	T	°C	1	14	14	14		25	0	0,0 %	0	0,0 %

2015

PONLAT TAILLEBOURG

Nom du paramètre	L/ T	Unité	Nombre de mesure(s)	Valeur mini mesurée	Valeur moyenne mesurée	Valeur maxi mesurée	Référence - valeur maxi	Limite - valeur maxi	Nombre NC* référence	% NC* référence	Nombre NC* limite	% NC* limite
Ammonium (en NH ₄)	L	mg/L	1	<SD	<SD	<SD		4	0	0,0 %	0	0,0 %
Antimoine	L	µg/l	1	<SD	<SD	<SD			0	0,0 %	0	0,0 %
Arsenic	L	µg/l	1	<SD	<SD	<SD		100	0	0,0 %	0	0,0 %
Bore mg/L	L	mg/L	1	<SD	<SD	<SD			0	0,0 %	0	0,0 %
Cadmium	L	µg/l	1	<SD	<SD	<SD		5	0	0,0 %	0	0,0 %
Carbone organique total	L	mg/L C	1	0,2	0,2	0,2		10	0	0,0 %	0	0,0 %
Conductivité à 25°C	L	µS/cm	1	255	255	255			0	0,0 %	0	0,0 %
Fer dissous	L	µg/l	1	4	4	4			0	0,0 %	0	0,0 %
Hydrocarbures dissous ou émulsionés	L	mg/L	1	<SD	<SD	<SD		1	0	0,0 %	0	0,0 %
Manganèse total	L	µg/l	1	<SD	<SD	<SD			0	0,0 %	0	0,0 %
Nitrates (en NO ₃)	L	mg/L	1	3	3	3		100	0	0,0 %	0	0,0 %
pH	L	unité pH	1	7,7	7,7	7,7			0	0,0 %	0	0,0 %
Sélénium	L	µg/l	1	<SD	<SD	<SD		10	0	0,0 %	0	0,0 %
Tétrachloroéthylène+Trichloroéthylène	L	µg/l	1	<SD	<SD	<SD			0	0,0 %	0	0,0 %
Total des pesticides analysés	L	µg/l	1	<SD	<SD	<SD		5	0	0,0 %	0	0,0 %
Turbidité néphélométrique NFU	L	NFU	1	<SD	<SD	<SD			0	0,0 %	0	0,0 %

Annexe 1 - Résultats sur les principaux paramètres mesurés sur eau brute (ressource)

2015

pH	T	unitépH	1	7,8	7,8	7,8			0	0,0 %	0	0,0 %
Température de l'eau	T	°C	1	13	13	13		25	0	0,0 %	0	0,0 %

2015

SAINT VIDIAN

Nom du paramètre	L/ T	Unité	Nombre de mesure(s)	Valeur mini mesurée	Valeur moyenne mesurée	Valeur maxi mesurée	Référence - valeur maxi	Limite - valeur maxi	Nombre NC* référence	% NC* référence	Nombre NC* limite	% NC* limite
Ammonium (en NH ₄)	L	mg/L	1	<SD	<SD	<SD		4	0	0,0 %	0	0,0 %
Antimoine	L	µg/l	1	0,1	0,1	0,1			0	0,0 %	0	0,0 %
Arsenic	L	µg/l	1	<SD	<SD	<SD		100	0	0,0 %	0	0,0 %
Bore mg/L	L	mg/L	1	0,02	0,02	0,02			0	0,0 %	0	0,0 %
Cadmium	L	µg/l	1	<SD	<SD	<SD		5	0	0,0 %	0	0,0 %
Carbone organique total	L	mg/L C	1	0,5	0,5	0,5		10	0	0,0 %	0	0,0 %
Conductivité à 25°C	L	µS/cm	1	508	508	508			0	0,0 %	0	0,0 %
Fer dissous	L	µg/l	1	<SD	<SD	<SD			0	0,0 %	0	0,0 %
Hydrocarbures dissous ou émulsionés	L	mg/L	1	<SD	<SD	<SD		1	0	0,0 %	0	0,0 %
Manganèse total	L	µg/l	1	<SD	<SD	<SD			0	0,0 %	0	0,0 %
Nitrates (en NO ₃)	L	mg/L	1	3	3	3		100	0	0,0 %	0	0,0 %
pH	L	unité pH	1	7,7	7,7	7,7			0	0,0 %	0	0,0 %
Sélénium	L	µg/l	1	<SD	<SD	<SD		10	0	0,0 %	0	0,0 %
Tétrachloroéthylène+Trichloroéthylène	L	µg/l	1	<SD	<SD	<SD			0	0,0 %	0	0,0 %
Total des pesticides analysés	L	µg/l	1	<SD	<SD	<SD		5	0	0,0 %	0	0,0 %
Turbidité néphélobimétrique NFU	L	NFU	1	<SD	<SD	<SD			0	0,0 %	0	0,0 %

Annexe 1 - Résultats sur les principaux paramètres mesurés sur eau brute (ressource)

2015

pH	T	unitépH	1	7,4	7,4	7,4			0	0,0 %	0	0,0 %
Température de l'eau	T	°C	1	15	15	15		25	0	0,0 %	0	0,0 %

BAROUSSE ORE VILLAGE

Nom du paramètre	L/T	Unité	Nombre de mesure(s)	Valeur mini mesurée	Valeur moyenne mesurée	Valeur maxi mesurée	Référence - valeur maxi	Limite - valeur maxi	Nombre NC* référence	% NC* référence	Nombre NC* limite	% NC* limite
Ammonium (en NH ₄)	L	mg/L	1	<SD	<SD	<SD		4	0	0,0 %	0	0,0 %
Antimoine	L	µg/l	1	<SD	<SD	<SD			0	0,0 %	0	0,0 %
Arsenic	L	µg/l	1	<SD	<SD	<SD		100	0	0,0 %	0	0,0 %
Bore mg/L	L	mg/L	1	<SD	<SD	<SD			0	0,0 %	0	0,0 %
Cadmium	L	µg/l	1	<SD	<SD	<SD		5	0	0,0 %	0	0,0 %
Carbone organique total	L	mg/L C	1	0,4	0,4	0,4		10	0	0,0 %	0	0,0 %
Conductivité à 25°C	L	µS/cm	1	547	547	547			0	0,0 %	0	0,0 %
Fer dissous	L	µg/l	1	5	5	5			0	0,0 %	0	0,0 %
Hydrocarbures dissous ou émulsionés	L	mg/L	1	<SD	<SD	<SD		1	0	0,0 %	0	0,0 %
Manganèse total	L	µg/l	1	<SD	<SD	<SD			0	0,0 %	0	0,0 %
Nitrates (en NO ₃)	L	mg/L	1	4	4	4		100	0	0,0 %	0	0,0 %
pH	L	unité pH	1	7,7	7,7	7,7			0	0,0 %	0	0,0 %
Sélénium	L	µg/l	1	<SD	<SD	<SD		10	0	0,0 %	0	0,0 %
Tétrachloroéthylène+Trichloroéthylène	L	µg/l	1	<SD	<SD	<SD			0	0,0 %	0	0,0 %
Total des pesticides analysés	L	µg/l	1	<SD	<SD	<SD		5	0	0,0 %	0	0,0 %
Turbidité néphélogométrique NFU	L	NFU	1	<SD	<SD	<SD			0	0,0 %	0	0,0 %

Annexe 1 - Résultats sur les principaux paramètres mesurés sur eau brute (ressource)

2015

pH	T	unitépH	1	7,2	7,2	7,2			0	0,0 %	0	0,0 %
Température de l'eau	T	°C	1	16	16	16		25	0	0,0 %	0	0,0 %

T : Mesure réalisée sur le terrain / L : Mesure réalisée en laboratoire / <SD : Inférieur au seuil de détection / NC : Non conforme

BAROUSSE APPOINT PUIITS PONLAT

Nom du paramètre	L/T	Unité	Nombre de mesure(s)	Valeur mini mesurée	Valeur moyenne mesurée	Valeur maxi mesurée	Référence - valeur maxi	Limite - valeur maxi	Nombre NC* référence	% NC* référence	Nombre NC* limite	% NC* limite
Aluminium total µg/l	L	µg/l	1	<SD	<SD	<SD	200		0	0,0 %	0	0,0 %
Ammonium (en NH4)	L	mg/L	2	<SD	<SD	<SD	0,1		0	0,0 %	0	0,0 %
Arsenic	L	µg/l	1	<SD	<SD	<SD		10	0	0,0 %	0	0,0 %
Bactéries coliformes /100ml-MS	L	n/100mL	2	0	-	0	0		0	0,0 %	0	0,0 %
Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	L	n/100mL	2	0	-	0	0		0	0,0 %	0	0,0 %
Bromates	L	µg/l	1	<SD	<SD	<SD		10	0	0,0 %	0	0,0 %
Carbone organique total	L	mg/L C	2	0,1	0,15	0,2	2		0	0,0 %	0	0,0 %
Entérocoques /100ml-MS	L	n/100mL	2	0	-	0		0	0	0,0 %	0	0,0 %
Equilibre calcocarbonique 0/1/2/3/4	L	qualit.	1	3	3	3	2		1	100,0 %	0	0,0 %
Escherichia coli /100ml -MF	L	n/100mL	2	0	-	0		0	0	0,0 %	0	0,0 %
Fluorures mg/L	L	mg/L	1	<SD	<SD	<SD		1,5	0	0,0 %	0	0,0 %
Manganèse total	L	µg/l	1	<SD	<SD	<SD	50		0	0,0 %	0	0,0 %
Nitrates (en NO3)	L	mg/L	2	4	4	4		50	0	0,0 %	0	0,0 %
pH	L	unité pH	1	7,8	7,8	7,8	9		0	0,0 %	0	0,0 %
pH d'équilibre à la t° échantillon	L	unité pH	1	7,95	7,95	7,95			0	0,0 %	0	0,0 %
Sodium	L	mg/L	1	2,6	2,6	2,6	200		0	0,0 %	0	0,0 %
Sulfates	L	mg/L	2	13	13	13	250		0	0,0 %	0	0,0 %
Total des pesticides analysés	L	µg/l	1	<SD	<SD	<SD		0,5	0	0,0 %	0	0,0 %
Trihalométhanes (4 substances)	L	µg/l	1	<SD	<SD	<SD		100	0	0,0 %	0	0,0 %
Turbidité néphélogométrique NFU	L	NFU	2	<SD	<SD	<SD	2		0	0,0 %	0	0,0 %
Chlore libre	T	mg/LCl2	2	0,28	0,29	0,29			0	0,0 %	0	0,0 %
Chlore total	T	mg/LCl2	2	0,3	0,3	0,3			0	0,0 %	0	0,0 %
pH	T	unité pH	1	7,7	7,7	7,7	9		0	0,0 %	0	0,0 %
Température de l'eau	T	°C	2	12	13,5	15	25		0	0,0 %	0	0,0 %

Annexe 1 - Résultats des principaux paramètres mesurés en production (hors conductivité).

2015

BAROUSSE APOINT VILLENEUVE

Nom du paramètre	L/T	Unité	Nombre de mesure(s)	Valeur mini mesurée	Valeur moyenne mesurée	Valeur maxi mesurée	Référence - valeur maxi	Limite - valeur maxi	Nombre NC* référence	% NC* référence	Nombre NC* limite	% NC* limite
Aluminium total µg/l	L	µg/l	1	<SD	<SD	<SD	200		0	0,0 %	0	0,0 %
Ammonium (en NH4)	L	mg/L	3	<SD	<SD	<SD	0,1		0	0,0 %	0	0,0 %
Arsenic	L	µg/l	1	<SD	<SD	<SD		10	0	0,0 %	0	0,0 %
Bactéries coliformes /100ml-MS	L	n/100mL	3	0	-	0	0		0	0,0 %	0	0,0 %
Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	L	n/100mL	3	0	-	0	0		0	0,0 %	0	0,0 %
Bromates	L	µg/l	1	<SD	<SD	<SD		10	0	0,0 %	0	0,0 %
Carbone organique total	L	mg/L C	3	0,2	0,27	0,3	2		0	0,0 %	0	0,0 %
Entérocoques /100ml-MS	L	n/100mL	3	0	-	0		0	0	0,0 %	0	0,0 %
Equilibre calcocarbonique 0/1/2/3/4	L	qualit.	1	4	4	4	2		1	100,0 %	0	0,0 %
Escherichia coli /100ml -MF	L	n/100mL	3	0	-	0		0	0	0,0 %	0	0,0 %
Fluorures mg/L	L	mg/L	1	<SD	<SD	<SD		1,5	0	0,0 %	0	0,0 %
Manganèse total	L	µg/l	1	<SD	<SD	<SD	50		0	0,0 %	0	0,0 %
Nitrates (en NO3)	L	mg/L	3	4	5	6		50	0	0,0 %	0	0,0 %
pH	L	unitépH	2	7,5	7,6	7,7	9		0	0,0 %	0	0,0 %
pH d'équilibre à la t° échantillon	L	unitépH	1	8,09	8,09	8,09			0	0,0 %	0	0,0 %
Sodium	L	mg/L	1	2,8	2,8	2,8	200		0	0,0 %	0	0,0 %
Sulfates	L	mg/L	3	11	12	13	250		0	0,0 %	0	0,0 %
Total des pesticides analysés	L	µg/l	1	<SD	<SD	<SD		0,5	0	0,0 %	0	0,0 %
Trihalométhanés (4 substances)	L	µg/l	1	<SD	<SD	<SD		100	0	0,0 %	0	0,0 %
Turbidité néphélogéométrique NFU	L	NFU	3	<SD	0,17	0,5	2		0	0,0 %	0	0,0 %
Chlore libre	T	mg/LCl2	3	0,22	0,3	0,4			0	0,0 %	0	0,0 %
Chlore total	T	mg/LCl2	3	0,24	0,32	0,41			0	0,0 %	0	0,0 %
pH	T	unitépH	1	7,5	7,5	7,5	9		0	0,0 %	0	0,0 %
Température de l'eau	T	°C	3	11	12,67	14	25		0	0,0 %	0	0,0 %

Annexe 1 - Résultats des principaux paramètres mesurés en production (hors conductivité).

2015

BAROUSSE ORE

Nom du paramètre	L/T	Unité	Nombre de mesure(s)	Valeur mini mesurée	Valeur moyenne mesurée	Valeur maxi mesurée	Référence - valeur maxi	Limite - valeur maxi	Nombre NC* référence	% NC* référence	Nombre NC* limite	% NC* limite
Ammonium (en NH4)	L	mg/L	2	<SD	<SD	<SD	0,1		0	0,0 %	0	0,0 %
Bactéries coliformes /100ml-MS	L	n/100mL	2	0	-	0	0		0	0,0 %	0	0,0 %
Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	L	n/100mL	2	0	-	0	0		0	0,0 %	0	0,0 %
Carbone organique total	L	mg/L C	2	0,3	0,35	0,4	2		0	0,0 %	0	0,0 %
Entérocoques /100ml-MS	L	n/100mL	2	0	-	0		0	0	0,0 %	0	0,0 %
Escherichia coli /100ml -MF	L	n/100mL	2	0	-	0		0	0	0,0 %	0	0,0 %
Nitrates (en NO3)	L	mg/L	2	5	10	15		50	0	0,0 %	0	0,0 %
pH	L	unité pH	2	7,5	7,65	7,8	9		0	0,0 %	0	0,0 %
Sulfates	L	mg/L	2	50	67	84	250		0	0,0 %	0	0,0 %
Turbidité néphélogométrique NFU	L	NFU	2	<SD	0,2	0,4	2		0	0,0 %	0	0,0 %
Chlore libre	T	mg/LCl2	2	<SD	0,1	0,2			0	0,0 %	0	0,0 %
Chlore total	T	mg/LCl2	2	<SD	0,11	0,22			0	0,0 %	0	0,0 %
Température de l'eau	T	°C	2	6	11	16	25		0	0,0 %	0	0,0 %

Annexe 1 - Résultats des principaux paramètres mesurés en production (hors conductivité).

2015

BAROUSSE ROQUEFORT VILLAGE

Nom du paramètre	L/T	Unité	Nombre de mesure(s)	Valeur mini mesurée	Valeur moyenne mesurée	Valeur maxi mesurée	Référence - valeur maxi	Limite - valeur maxi	Nombre NC* référence	% NC* référence	Nombre NC* limite	% NC* limite
Aluminium total µg/l	L	µg/l	1	<SD	<SD	<SD	200		0	0,0 %	0	0,0 %
Ammonium (en NH4)	L	mg/L	2	<SD	<SD	<SD	0,1		0	0,0 %	0	0,0 %
Arsenic	L	µg/l	1	<SD	<SD	<SD		10	0	0,0 %	0	0,0 %
Bactéries coliformes /100ml-MS	L	n/100mL	2	0	-	0	0		0	0,0 %	0	0,0 %
Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	L	n/100mL	2	0	-	0	0		0	0,0 %	0	0,0 %
Bromates	L	µg/l	1	<SD	<SD	<SD		10	0	0,0 %	0	0,0 %
Carbone organique total	L	mg/L C	2	0,3	0,3	0,3	2		0	0,0 %	0	0,0 %
Entérocoques /100ml-MS	L	n/100mL	2	0	-	0		0	0	0,0 %	0	0,0 %
Equilibre calcocarbonique 0/1/2/3/4	L	qualit.	1	4	4	4	2		1	100,0 %	0	0,0 %
Escherichia coli /100ml -MF	L	n/100mL	2	0	-	0		0	0	0,0 %	0	0,0 %
Fluorures mg/L	L	mg/L	1	<SD	<SD	<SD		1,5	0	0,0 %	0	0,0 %
Manganèse total	L	µg/l	1	<SD	<SD	<SD	50		0	0,0 %	0	0,0 %
Nitrates (en NO3)	L	mg/L	2	3	3	3		50	0	0,0 %	0	0,0 %
pH	L	unité pH	1	7,6	7,6	7,6	9		0	0,0 %	0	0,0 %
pH d'équilibre à la t° échantillon	L	unité pH	1	7,95	7,95	7,95			0	0,0 %	0	0,0 %
Sodium	L	mg/L	1	20	20	20	200		0	0,0 %	0	0,0 %
Sulfates	L	mg/L	2	18	18,5	19	250		0	0,0 %	0	0,0 %
Total des pesticides analysés	L	µg/l	1	<SD	<SD	<SD		0,5	0	0,0 %	0	0,0 %
Trihalométhanes (4 substances)	L	µg/l	1	1,7	1,7	1,7		100	0	0,0 %	0	0,0 %
Turbidité néphélogométrique NFU	L	NFU	2	0,4	1,2	2	2		0	0,0 %	0	0,0 %
Chlore libre	T	mg/LCl2	2	0,14	0,22	0,29			0	0,0 %	0	0,0 %
Chlore total	T	mg/LCl2	2	0,3	0,31	0,31			0	0,0 %	0	0,0 %
pH	T	unité pH	1	7,5	7,5	7,5	9		0	0,0 %	0	0,0 %
Température de l'eau	T	°C	2	8	14,5	21	25		0	0,0 %	0	0,0 %

Annexe 1 - Résultats des principaux paramètres mesurés en production (hors conductivité).

2015

LE CUIING DEPART GERS

Nom du paramètre	L/T	Unité	Nombre de mesure(s)	Valeur mini mesurée	Valeur moyenne mesurée	Valeur maxi mesurée	Référence - valeur maxi	Limite - valeur maxi	Nombre NC* référence	% NC* référence	Nombre NC* limite	% NC* limite
Aluminium total µg/l	L	µg/l	3	<SD	<SD	<SD	200		0	0,0 %	0	0,0 %
Ammonium (en NH4)	L	mg/L	6	<SD	<SD	<SD	0,1		0	0,0 %	0	0,0 %
Arsenic	L	µg/l	3	<SD	<SD	<SD		10	0	0,0 %	0	0,0 %
Bactéries coliformes /100ml-MS	L	n/100mL	6	0	-	0	0		0	0,0 %	0	0,0 %
Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	L	n/100mL	6	0	-	0	0		0	0,0 %	0	0,0 %
Bromates	L	µg/l	3	<SD	<SD	<SD		10	0	0,0 %	0	0,0 %
Carbone organique total	L	mg/L C	6	0,2	0,3	0,4	2		0	0,0 %	0	0,0 %
Entérocoques /100ml-MS	L	n/100mL	6	0	-	0		0	0	0,0 %	0	0,0 %
Equilibre calcocarbonique 0/1/2/3/4	L	qualit.	3	2	2,33	3	2		1	33,3 %	0	0,0 %
Escherichia coli /100ml -MF	L	n/100mL	6	0	-	0		0	0	0,0 %	0	0,0 %
Fluorures mg/L	L	mg/L	3	<SD	<SD	<SD		1,5	0	0,0 %	0	0,0 %
Manganèse total	L	µg/l	3	<SD	<SD	<SD	50		0	0,0 %	0	0,0 %
Nitrates (en NO3)	L	mg/L	6	2	2,83	3		50	0	0,0 %	0	0,0 %
pH	L	unité pH	3	7,7	7,8	7,9	9		0	0,0 %	0	0,0 %
pH d'équilibre à la t° échantillon	L	unité pH	3	7,96	8,09	8,17			0	0,0 %	0	0,0 %
Sodium	L	mg/L	3	2,2	2,37	2,5	200		0	0,0 %	0	0,0 %
Sulfates	L	mg/L	6	11	12	13	250		0	0,0 %	0	0,0 %
Total des pesticides analysés	L	µg/l	3	<SD	<SD	<SD		0,5	0	0,0 %	0	0,0 %
Trihalométhanes (4 substances)	L	µg/l	3	2,4	2,7	3,3		100	0	0,0 %	0	0,0 %
Turbidité néphélométrique NFU	L	NFU	6	<SD	0,03	0,2	2		0	0,0 %	0	0,0 %
Chlore libre	T	mg/LCl2	6	0,15	0,21	0,25			0	0,0 %	0	0,0 %
Chlore total	T	mg/LCl2	6	0,16	0,23	0,27			0	0,0 %	0	0,0 %
pH	T	unité pH	3	7,8	7,9	8	9		0	0,0 %	0	0,0 %
Température de l'eau	T	°C	6	6	12,33	16	25		0	0,0 %	0	0,0 %

Annexe 1 - Résultats des principaux paramètres mesurés en production (hors conductivité).

2015

LOURDE MONT DE GALIE

Nom du paramètre	L/T	Unité	Nombre de mesure(s)	Valeur mini mesurée	Valeur moyenne mesurée	Valeur maxi mesurée	Référence - valeur maxi	Limite - valeur maxi	Nombre NC* référence	% NC* référence	Nombre NC* limite	% NC* limite
Ammonium (en NH4)	L	mg/L	2	<SD	<SD	<SD	0,1		0	0,0 %	0	0,0 %
Bactéries coliformes /100ml-MS	L	n/100mL	2	0	-	0	0		0	0,0 %	0	0,0 %
Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	L	n/100mL	2	0	-	0	0		0	0,0 %	0	0,0 %
Carbone organique total	L	mg/L C	2	0,5	0,55	0,6	2		0	0,0 %	0	0,0 %
Entérocoques /100ml-MS	L	n/100mL	2	0	-	0		0	0	0,0 %	0	0,0 %
Escherichia coli /100ml -MF	L	n/100mL	2	0	-	0		0	0	0,0 %	0	0,0 %
Nitrates (en NO3)	L	mg/L	2	<SD	0,5	1		50	0	0,0 %	0	0,0 %
pH	L	unité pH	2	7,6	7,65	7,7	9		0	0,0 %	0	0,0 %
Sulfates	L	mg/L	2	7	7,5	8	250		0	0,0 %	0	0,0 %
Turbidité néphélogéométrique NFU	L	NFU	2	<SD	<SD	<SD	2		0	0,0 %	0	0,0 %
Chlore libre	T	mg/LCl2	2	0,11	0,13	0,14			0	0,0 %	0	0,0 %
Chlore total	T	mg/LCl2	2	0,13	0,14	0,15			0	0,0 %	0	0,0 %
Température de l'eau	T	°C	2	14	14,5	15	25		0	0,0 %	0	0,0 %

Annexe 1 - Résultats des principaux paramètres mesurés en production (hors conductivité).

2015

MARTRES

Nom du paramètre	L/T	Unité	Nombre de mesure(s)	Valeur mini mesurée	Valeur moyenne mesurée	Valeur maxi mesurée	Référence - valeur maxi	Limite - valeur maxi	Nombre NC* référence	% NC* référence	Nombre NC* limite	% NC* limite
Aluminium total µg/l	L	µg/l	1	<SD	<SD	<SD	200		0	0,0 %	0	0,0 %
Ammonium (en NH4)	L	mg/L	4	<SD	<SD	<SD	0,1		0	0,0 %	0	0,0 %
Arsenic	L	µg/l	1	<SD	<SD	<SD		10	0	0,0 %	0	0,0 %
Bactéries coliformes /100ml-MS	L	n/100mL	4	0	-	6	0		1	25,0 %	0	0,0 %
Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	L	n/100mL	4	0	-	0	0		0	0,0 %	0	0,0 %
Bromates	L	µg/l	1	<SD	<SD	<SD		10	0	0,0 %	0	0,0 %
Carbone organique total	L	mg/L C	4	0,5	0,5	0,5	2		0	0,0 %	0	0,0 %
Entérocoques /100ml-MS	L	n/100mL	4	0	-	2		0	0	0,0 %	1	25,0 %
Equilibre calcocarbonique 0/1/2/3/4	L	qualit.	1	2	2	2	2		0	0,0 %	0	0,0 %
Escherichia coli /100ml -MF	L	n/100mL	4	0	-	0		0	0	0,0 %	0	0,0 %
Fluorures mg/L	L	mg/L	1	0,16	0,16	0,16		1,5	0	0,0 %	0	0,0 %
Manganèse total	L	µg/l	1	<SD	<SD	<SD	50		0	0,0 %	0	0,0 %
Nitrates (en NO3)	L	mg/L	4	3	3	3		50	0	0,0 %	0	0,0 %
pH	L	unité pH	3	7,6	7,63	7,7	9		0	0,0 %	0	0,0 %
pH d'équilibre à la t° échantillon	L	unité pH	1	7,43	7,43	7,43			0	0,0 %	0	0,0 %
Sodium	L	mg/L	1	11	11	11	200		0	0,0 %	0	0,0 %
Sulfates	L	mg/L	4	61	63,25	65	250		0	0,0 %	0	0,0 %
Total des pesticides analysés	L	µg/l	1	0,07	0,07	0,07		0,5	0	0,0 %	0	0,0 %
Trihalométhanés (4 substances)	L	µg/l	1	<SD	<SD	<SD		100	0	0,0 %	0	0,0 %
Turbidité néphélogométrique NFU	L	NFU	4	<SD	0,13	0,4	2		0	0,0 %	0	0,0 %
Chlore libre	T	mg/LCl2	4	<SD	0,18	0,44			0	0,0 %	0	0,0 %
Chlore total	T	mg/LCl2	4	0,05	0,25	0,52			0	0,0 %	0	0,0 %
pH	T	unité pH	1	7,6	7,6	7,6	9		0	0,0 %	0	0,0 %
Température de l'eau	T	°C	4	14	17	20	25		0	0,0 %	0	0,0 %

Annexe 1 - Résultats des principaux paramètres mesurés en production (hors conductivité).

2015

SAINT MARTORY

Nom du paramètre	L/T	Unité	Nombre de mesure(s)	Valeur mini mesurée	Valeur moyenne mesurée	Valeur maxi mesurée	Référence - valeur maxi	Limite - valeur maxi	Nombre NC* référence	% NC* référence	Nombre NC* limite	% NC* limite
Aluminium total µg/l	L	µg/l	1	<SD	<SD	<SD	200		0	0,0 %	0	0,0 %
Ammonium (en NH4)	L	mg/L	2	<SD	<SD	<SD	0,1		0	0,0 %	0	0,0 %
Arsenic	L	µg/l	1	<SD	<SD	<SD		10	0	0,0 %	0	0,0 %
Bactéries coliformes /100ml-MS	L	n/100mL	2	0	-	0	0		0	0,0 %	0	0,0 %
Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	L	n/100mL	2	0	-	0	0		0	0,0 %	0	0,0 %
Bromates	L	µg/l	1	<SD	<SD	<SD		10	0	0,0 %	0	0,0 %
Carbone organique total	L	mg/L C	2	0,3	0,35	0,4	2		0	0,0 %	0	0,0 %
Entérocoques /100ml-MS	L	n/100mL	2	0	-	0		0	0	0,0 %	0	0,0 %
Equilibre calcocarbonique 0/1/2/3/4	L	qualit.	1	3	3	3	2		1	100,0 %	0	0,0 %
Escherichia coli /100ml -MF	L	n/100mL	2	0	-	0		0	0	0,0 %	0	0,0 %
Fluorures mg/L	L	mg/L	1	<SD	<SD	<SD		1,5	0	0,0 %	0	0,0 %
Manganèse total	L	µg/l	1	<SD	<SD	<SD	50		0	0,0 %	0	0,0 %
Nitrates (en NO3)	L	mg/L	2	2	2	2		50	0	0,0 %	0	0,0 %
pH	L	unitépH	1	7,8	7,8	7,8	9		0	0,0 %	0	0,0 %
pH d'équilibre à la t° échantillon	L	unitépH	1	8,01	8,01	8,01			0	0,0 %	0	0,0 %
Sodium	L	mg/L	1	3	3	3	200		0	0,0 %	0	0,0 %
Sulfates	L	mg/L	2	12	15	18	250		0	0,0 %	0	0,0 %
Total des pesticides analysés	L	µg/l	1	<SD	<SD	<SD		0,5	0	0,0 %	0	0,0 %
Trihalométhanés (4 substances)	L	µg/l	1	7,3	7,3	7,3		100	0	0,0 %	0	0,0 %
Turbidité néphélogométrique NFU	L	NFU	2	<SD	<SD	<SD	2		0	0,0 %	0	0,0 %
Chlore libre	T	mg/LCl2	2	<SD	0,04	0,07			0	0,0 %	0	0,0 %
Chlore total	T	mg/LCl2	2	0,08	0,09	0,09			0	0,0 %	0	0,0 %
pH	T	unitépH	1	7,8	7,8	7,8	9		0	0,0 %	0	0,0 %
Température de l'eau	T	°C	2	16	16,5	17	25		0	0,0 %	0	0,0 %

ST PE D'ARDET

Nom du paramètre	L/T	Unité	Nombre de mesure(s)	Valeur mini mesurée	Valeur moyenne mesurée	Valeur maxi mesurée	Référence - valeur maxi	Limite - valeur maxi	Nombre NC* référence	% NC* référence	Nombre NC* limite	% NC* limite
Ammonium (en NH4)	L	mg/L	2	<SD	<SD	<SD	0,1		0	0,0 %	0	0,0 %
Bactéries coliformes /100ml-MS	L	n/100mL	2	0	-	0	0		0	0,0 %	0	0,0 %
Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	L	n/100mL	2	0	-	0	0		0	0,0 %	0	0,0 %
Carbone organique total	L	mg/L C	2	0,4	0,45	0,5	2		0	0,0 %	0	0,0 %
Entérocoques /100ml-MS	L	n/100mL	2	0	-	0		0	0	0,0 %	0	0,0 %
Escherichia coli /100ml -MF	L	n/100mL	2	0	-	0		0	0	0,0 %	0	0,0 %
Nitrates (en NO3)	L	mg/L	2	<SD	0,5	1		50	0	0,0 %	0	0,0 %
pH	L	unité pH	2	7,5	7,6	7,7	9		0	0,0 %	0	0,0 %
Sulfates	L	mg/L	2	7	8	9	250		0	0,0 %	0	0,0 %
Turbidité néphélogométrique NFU	L	NFU	2	<SD	<SD	<SD	2		0	0,0 %	0	0,0 %
Chlore libre	T	mg/LCl2	2	0,08	0,12	0,16			0	0,0 %	0	0,0 %
Chlore total	T	mg/LCl2	2	0,11	0,14	0,17			0	0,0 %	0	0,0 %
Température de l'eau	T	°C	2	17	18,5	20	25		0	0,0 %	0	0,0 %

T : Mesure réalisée sur le terrain / L : Mesure réalisée en laboratoire / <SD : Inférieur au seuil de détection / NC : Non conforme

BAROUSSE APOINT PUIITS PONLAT

Nom du paramètre	L/T	Unité	Nombre de mesure(s)	Valeur mini mesurée	Valeur moyenne mesurée	Valeur maxi mesurée	Référence - valeur maxi	Limite - valeur maxi	Nombre NC* référence	% NC* référence	Nombre NC* limite	% NC* limite
Conductivité à 25°C	L	µS/cm	2	266	267,5	269	1100				0	0,0 %

BAROUSSE APOINT VILLENEUVE

Nom du paramètre	L/T	Unité	Nombre de mesure(s)	Valeur mini mesurée	Valeur moyenne mesurée	Valeur maxi mesurée	Référence - valeur maxi	Limite - valeur maxi	Nombre NC* référence	% NC* référence	Nombre NC* limite	% NC* limite
Conductivité à 25°C	L	µS/cm	3	241	258,67	272	1100				0	0,0 %

BAROUSSE ORE

Nom du paramètre	L/T	Unité	Nombre de mesure(s)	Valeur mini mesurée	Valeur moyenne mesurée	Valeur maxi mesurée	Référence - valeur maxi	Limite - valeur maxi	Nombre NC* référence	% NC* référence	Nombre NC* limite	% NC* limite
Conductivité à 25°C	L	µS/cm	2	581	613	645	1100				0	0,0 %

BAROUSSE ROQUEFORT VILLAGE

Nom du paramètre	L/T	Unité	Nombre de mesure(s)	Valeur mini mesurée	Valeur moyenne mesurée	Valeur maxi mesurée	Référence - valeur maxi	Limite - valeur maxi	Nombre NC* référence	% NC* référence	Nombre NC* limite	% NC* limite
Conductivité à 25°C	L	µS/cm	2	396	397,5	399	1100				0	0,0 %

LE CUING DEPART GERS

Nom du paramètre	L/T	Unité	Nombre de mesure(s)	Valeur mini mesurée	Valeur moyenne mesurée	Valeur maxi mesurée	Référence - valeur maxi	Limite - valeur maxi	Nombre NC* référence	% NC* référence	Nombre NC* limite	% NC* limite
Conductivité à 25°C	L	µS/cm	6	223	233,83	245	1100				0	0,0 %

LOURDE MONT DE GALIE

Nom du paramètre	L/T	Unité	Nombre de mesure(s)	Valeur mini mesurée	Valeur moyenne mesurée	Valeur maxi mesurée	Référence - valeur maxi	Limite - valeur maxi	Nombre NC* référence	% NC* référence	Nombre NC* limite	% NC* limite
Conductivité à 25°C	L	µS/cm	2	467	470,5	474	1100				0	0,0 %

MARTRES

Nom du paramètre	L/T	Unité	Nombre de mesure(s)	Valeur mini mesurée	Valeur moyenne mesurée	Valeur maxi mesurée	Référence - valeur maxi	Limite - valeur maxi	Nombre NC* référence	% NC* référence	Nombre NC* limite	% NC* limite
Conductivité à 25°C	L	µS/cm	4	501	507,25	511	1100				0	0,0 %

SAINT MARTORY

Nom du paramètre	L/T	Unité	Nombre de mesure(s)	Valeur mini mesurée	Valeur moyenne mesurée	Valeur maxi mesurée	Référence - valeur maxi	Limite - valeur maxi	Nombre NC* référence	% NC* référence	Nombre NC* limite	% NC* limite
Conductivité à 25°C	L	µS/cm	2	189	210,5	232	1100		1	50,0 %	0	0,0 %

ST PE D'ARDET

Nom du paramètre	L/T	Unité	Nombre de mesure(s)	Valeur mini mesurée	Valeur moyenne mesurée	Valeur maxi mesurée	Référence - valeur maxi	Limite - valeur maxi	Nombre NC* référence	% NC* référence	Nombre NC* limite	% NC* limite
Conductivité à 25°C	L	µS/cm	2	466	470,5	475	1100				0	0,0 %

T : Mesure réalisée sur le terrain / L : Mesure réalisée en laboratoire / <SD : Inférieur au seuil de détection / NC : Non conforme

RESEAU:BAROUSSE MARTRES VILLAGE ST VI

Nom du paramètre	L/T	Unité	Nombre de mesure(s)	Valeur mini mesurée	Valeur moyenne mesurée	Valeur maxi mesurée	Référence - valeur maxi	Limite - valeur maxi	Nombre NC* référence	% NC* référence	Nombre NC* limite	% NC* limite
Aluminium total µg/l	L	µg/l	1	<SD	<SD	0,00	200		0	0,0 %	0	0,0 %
Ammonium (en NH4)	L	mg/L	11	<SD	<SD	0,00	0,1		0	0,0 %	0	0,0 %
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	L	n/mL	11	<SD	<SD	16			0	0,0 %	0	0
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	L	n/mL	11	<SD	<SD	0			0	0,0 %	0	0
Bactéries coliformes /100ml-MS	L	n/100mL	11	<SD	<SD	2	0		2	18,2 %	0	0
Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	L	n/100mL	1	<SD	<SD	0	0		0	0,0 %	0	0
Entérocoques /100ml-MS	L	n/100mL	11	<SD	<SD	0		0	0	0,0 %	0	0
Escherichia coli /100ml -MF	L	n/100mL	11	<SD	<SD	0		0	0	0,0 %	0	0
Nickel	L	µg/l	1	<SD	<SD	0,00		20	0	0,0 %	0	0,0 %
Nitrates (en NO3)	L	mg/L	1	3	3	3,00		50	0	0,0 %	0	0,0 %
pH	L	unité pH	12	7,4	7,8	8,00	9		0	0,0 %	0	0,0 %
Plomb	L	µg/l	1	<SD	<SD	0,00		10	0	0,0 %	0	0,0 %
Trihalométhanes (4 substances)	L	µg/l	1	4,2	4,2	4,20		100	0	0,0 %	0	0,0 %
Turbidité néphélogométrique NFU	L	NFU	11	<SD	0,2	0,20	2		0	0,0 %	0	0,0 %
Chlore libre	T	mg/LCl2	12	<SD	0,13	0,30			0	0,0 %	0	0,0 %
Chlore total	T	mg/LCl2	12	<SD	0,11	0,41			0	0,0 %	0	0,0 %
Température de l'eau	T	°C	12	10	20	25,00	25		0	0,0 %	0	0,0 %

RESEAU:BAROUSSE MELANGE

Nom du paramètre	L/T	Unité	Nombre de mesure(s)	Valeur mini mesurée	Valeur moyenne mesurée	Valeur maxi mesurée	Référence - valeur maxi	Limite - valeur maxi	Nombre NC* référence	% NC* référence	Nombre NC* limite	% NC* limite
Aluminium total µg/l	L	µg/l	4	<SD	<SD	27,00	200		0	0,0 %	0	0,0 %
Ammonium (en NH4)	L	mg/L	95	<SD	<SD	0,00	0,1		0	0,0 %	0	0,0 %
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	L	n/mL	95	<SD	1	300			0	0,0 %	0	0
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	L	n/mL	95	<SD	<SD	43			0	0,0 %	0	0
Bactéries coliformes /100ml-MS	L	n/100mL	95	<SD	<SD	4	0		8	8,4 %	0	0
Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	L	n/100mL	4	<SD	<SD	0	0		0	0,0 %	0	0
Entérocoques /100ml-MS	L	n/100mL	95	<SD	<SD	0		0	0	0,0 %	0	0
Escherichia coli /100ml -MF	L	n/100mL	95	<SD	<SD	1		0	0	0,0 %	1	0
Nickel	L	µg/l	4	<SD	<SD	0,00		20	0	0,0 %	0	0,0 %
Nitrates (en NO3)	L	mg/L	4	1	1	3,00		50	0	0,0 %	0	0,0 %
pH	L	unité pH	99	7,2	7,9	8,30	9		0	0,0 %	0	0,0 %
Plomb	L	µg/l	4	<SD	<SD	2,00		10	0	0,0 %	0	0,0 %
Trihalométhanes (4 substances)	L	µg/l	4	2,8	7,5	9,00		100	0	0,0 %	0	0,0 %
Turbidité néphélogométrique NFU	L	NFU	95	<SD	0,25	2,50	2		1	1,1 %	0	0,0 %
Chlore libre	T	mg/LCl2	99	<SD	<SD	0,25			0	0,0 %	0	0,0 %
Chlore total	T	mg/LCl2	99	<SD	0,13	0,38			0	0,0 %	0	0,0 %
Température de l'eau	T	°C	99	5	18	28,00	25		2	2,0 %	0	0,0 %

RESEAU:BAROUSSE ORE

Nom du paramètre	L/T	Unité	Nombre de mesure(s)	Valeur mini mesurée	Valeur moyenne mesurée	Valeur maxi mesurée	Référence - valeur maxi	Limite - valeur maxi	Nombre NC* référence	% NC* référence	Nombre NC* limite	% NC* limite
Ammonium (en NH4)	L	mg/L	4	<SD	<SD	0,00	0,1		0	0,0 %	0	0,0 %
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	L	n/mL	4	<SD	<SD	3			0	0,0 %	0	0
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	L	n/mL	4	<SD	<SD	96			0	0,0 %	0	0
Bactéries coliformes /100ml-MS	L	n/100mL	4	<SD	<SD	0	0		0	0,0 %	0	0
Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	L	n/100mL	1	<SD	<SD	0	0		0	0,0 %	0	0
Entérocoques /100ml-MS	L	n/100mL	4	<SD	<SD	0		0	0	0,0 %	0	0
Escherichia coli /100ml -MF	L	n/100mL	4	<SD	<SD	0		0	0	0,0 %	0	0
Nickel	L	µg/l	1	<SD	<SD	0,00		20	0	0,0 %	0	0,0 %
Nitrates (en NO3)	L	mg/L	1	4	4	4,00		50	0	0,0 %	0	0,0 %
pH	L	unité pH	5	7,4	7,7	7,70	9		0	0,0 %	0	0,0 %
Plomb	L	µg/l	1	<SD	<SD	0,00		10	0	0,0 %	0	0,0 %
Turbidité néphélogométrique NFU	L	NFU	4	<SD	<SD	0,50	2		0	0,0 %	0	0,0 %
Chlore libre	T	mg/LCl2	5	<SD	0,22	0,22			0	0,0 %	0	0,0 %
Chlore total	T	mg/LCl2	5	<SD	0,25	0,25			0	0,0 %	0	0,0 %
Température de l'eau	T	°C	5	14	14	22,00	25		0	0,0 %	0	0,0 %

RESEAU:BAROUSSE ST NERE

Nom du paramètre	L/T	Unité	Nombre de mesure(s)	Valeur mini mesurée	Valeur moyenne mesurée	Valeur maxi mesurée	Référence - valeur maxi	Limite - valeur maxi	Nombre NC* référence	% NC* référence	Nombre NC* limite	% NC* limite
Ammonium (en NH4)	L	mg/L	33	<SD	<SD	0,00	0,1		0	0,0 %	0	0,0 %
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	L	n/mL	33	<SD	<SD	300			0	0,0 %	0	0
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	L	n/mL	33	<SD	<SD	300			0	0,0 %	0	0
Bactéries coliformes /100ml-MS	L	n/100mL	33	<SD	<SD	0	0		0	0,0 %	0	0
Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	L	n/100mL	2	<SD	<SD	0	0		0	0,0 %	0	0
Entérocoques /100ml-MS	L	n/100mL	33	<SD	<SD	0		0	0	0,0 %	0	0
Escherichia coli /100ml -MF	L	n/100mL	33	<SD	<SD	0		0	0	0,0 %	0	0
Nickel	L	µg/l	2	<SD	<SD	0,00		20	0	0,0 %	0	0,0 %
Nitrates (en NO3)	L	mg/L	2	1	1	1,00		50	0	0,0 %	0	0,0 %
pH	L	unitépH	35	7,5	8	8,20	9		0	0,0 %	0	0,0 %
Plomb	L	µg/l	2	<SD	<SD	1,00		10	0	0,0 %	0	0,0 %
Turbidité néphélogométrique NFU	L	NFU	33	<SD	0,3	3,40	2		1	3,0 %	0	0,0 %
Chlore libre	T	mg/LCl2	35	<SD	<SD	0,25			0	0,0 %	0	0,0 %
Chlore total	T	mg/LCl2	35	<SD	<SD	0,26			0	0,0 %	0	0,0 %
Température de l'eau	T	°C	35	5	19	21,00	25		0	0,0 %	0	0,0 %

RESEAU:BAROUSSE TROUBAT GOURDIOLE

Nom du paramètre	L/T	Unité	Nombre de mesure(s)	Valeur mini mesurée	Valeur moyenne mesurée	Valeur maxi mesurée	Référence - valeur maxi	Limite - valeur maxi	Nombre NC* référence	% NC* référence	Nombre NC* limite	% NC* limite
Aluminium total µg/l	L	µg/l	2	<SD	<SD	0,00	200		0	0,0 %	0	0,0 %
Ammonium (en NH4)	L	mg/L	12	<SD	<SD	0,00	0,1		0	0,0 %	0	0,0 %
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	L	n/mL	12	<SD	<SD	0			0	0,0 %	0	0
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	L	n/mL	12	<SD	<SD	25			0	0,0 %	0	0
Bactéries coliformes /100ml-MS	L	n/100mL	12	<SD	<SD	0	0		0	0,0 %	0	0
Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	L	n/100mL	2	<SD	<SD	0	0		0	0,0 %	0	0
Entérocoques /100ml-MS	L	n/100mL	12	<SD	<SD	0		0	0	0,0 %	0	0
Escherichia coli /100ml -MF	L	n/100mL	12	<SD	<SD	0		0	0	0,0 %	0	0
Nickel	L	µg/l	2	<SD	<SD	0,00		20	0	0,0 %	0	0,0 %
Nitrates (en NO3)	L	mg/L	2	1	2	2,00		50	0	0,0 %	0	0,0 %
pH	L	unité pH	14	7,6	8	8,00	9		0	0,0 %	0	0,0 %
Plomb	L	µg/l	2	<SD	<SD	0,00		10	0	0,0 %	0	0,0 %
Trihalométhanes (4 substances)	L	µg/l	2	9,1	11,6	11,60		100	0	0,0 %	0	0,0 %
Turbidité néphélogométrique NFU	L	NFU	12	<SD	<SD	0,60	2		0	0,0 %	0	0,0 %
Chlore libre	T	mg/LCl2	14	<SD	0,1	0,18			0	0,0 %	0	0,0 %
Chlore total	T	mg/LCl2	14	<SD	0,2	0,20			0	0,0 %	0	0,0 %
Température de l'eau	T	°C	14	5	5	23,00	25		0	0,0 %	0	0,0 %

RESEAU:LOURDE MONT DE GALIE

Nom du paramètre	L/T	Unité	Nombre de mesure(s)	Valeur mini mesurée	Valeur moyenne mesurée	Valeur maxi mesurée	Référence - valeur maxi	Limite - valeur maxi	Nombre NC* référence	% NC* référence	Nombre NC* limite	% NC* limite
Ammonium (en NH4)	L	mg/L	4	<SD	<SD	0,00	0,1		0	0,0 %	0	0,0 %
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	L	n/mL	4	<SD	<SD	0			0	0,0 %	0	0
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	L	n/mL	4	<SD	<SD	19			0	0,0 %	0	0
Bactéries coliformes /100ml-MS	L	n/100mL	4	<SD	<SD	0	0		0	0,0 %	0	0
Entérocoques /100ml-MS	L	n/100mL	4	<SD	<SD	0		0	0	0,0 %	0	0
Escherichia coli /100ml -MF	L	n/100mL	4	<SD	<SD	0		0	0	0,0 %	0	0
pH	L	unité pH	4	7,4	7,4	7,70	9		0	0,0 %	0	0,0 %
Turbidité néphélobimétrique NFU	L	NFU	4	<SD	<SD	0,20	2		0	0,0 %	0	0,0 %
Chlore libre	T	mg/LCl2	4	<SD	0,08	0,15			0	0,0 %	0	0,0 %
Chlore total	T	mg/LCl2	4	<SD	0,1	0,20			0	0,0 %	0	0,0 %
Température de l'eau	T	°C	4	4	4	19,00	25		0	0,0 %	0	0,0 %

RESEAU:ROQUEFORT SUR GARONNE

Nom du paramètre	L/T	Unité	Nombre de mesure(s)	Valeur mini mesurée	Valeur moyenne mesurée	Valeur maxi mesurée	Référence - valeur maxi	Limite - valeur maxi	Nombre NC* référence	% NC* référence	Nombre NC* limite	% NC* limite
Aluminium total µg/l	L	µg/l	7	<SD	<SD	0,00	200		0	0,0 %	0	0,0 %
Ammonium (en NH4)	L	mg/L	7	<SD	<SD	0,00	0,1		0	0,0 %	0	0,0 %
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	L	n/mL	7	<SD	<SD	27			0	0,0 %	0	0
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	L	n/mL	7	<SD	<SD	18			0	0,0 %	0	0
Bactéries coliformes /100ml-MS	L	n/100mL	7	<SD	<SD	0	0		0	0,0 %	0	0
Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	L	n/100mL	7	<SD	<SD	0	0		0	0,0 %	0	0
Entérocoques /100ml-MS	L	n/100mL	7	<SD	<SD	0		0	0	0,0 %	0	0
Escherichia coli /100ml -MF	L	n/100mL	7	<SD	<SD	0		0	0	0,0 %	0	0
Nickel	L	µg/l	1	<SD	<SD	0,00		20	0	0,0 %	0	0,0 %
Nitrates (en NO3)	L	mg/L	1	3	3	3,00		50	0	0,0 %	0	0,0 %
pH	L	unité pH	8	7,5	7,8	8,00	9		0	0,0 %	0	0,0 %
Plomb	L	µg/l	1	<SD	<SD	0,00		10	0	0,0 %	0	0,0 %
Turbidité néphélobométrique NFU	L	NFU	7	<SD	<SD	0,50	2		0	0,0 %	0	0,0 %
Chlore libre	T	mg/LCl2	8	<SD	0,18	0,35			0	0,0 %	0	0,0 %
Chlore total	T	mg/LCl2	8	<SD	0,2	0,41			0	0,0 %	0	0,0 %
Température de l'eau	T	°C	8	8	17	22,00	25		0	0,0 %	0	0,0 %

RESEAU:SAINT MARTORY

Nom du paramètre	L/T	Unité	Nombre de mesure(s)	Valeur mini mesurée	Valeur moyenne mesurée	Valeur maxi mesurée	Référence - valeur maxi	Limite - valeur maxi	Nombre NC* référence	% NC* référence	Nombre NC* limite	% NC* limite
Aluminium total µg/l	L	µg/l	7	<SD	<SD	35,00	200		0	0,0 %	0	0,0 %
Ammonium (en NH4)	L	mg/L	7	<SD	<SD	0,00	0,1		0	0,0 %	0	0,0 %
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	L	n/mL	7	<SD	<SD	184			0	0,0 %	0	0
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	L	n/mL	7	<SD	<SD	160			0	0,0 %	0	0
Bactéries coliformes /100ml-MS	L	n/100mL	7	<SD	<SD	0	0		0	0,0 %	0	0
Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	L	n/100mL	7	<SD	<SD	0	0		0	0,0 %	0	0
Entérocoques /100ml-MS	L	n/100mL	7	<SD	<SD	0		0	0	0,0 %	0	0
Escherichia coli /100ml -MF	L	n/100mL	7	<SD	<SD	0		0	0	0,0 %	0	0
Nickel	L	µg/l	1	<SD	<SD	0,00		20	0	0,0 %	0	0,0 %
Nitrates (en NO3)	L	mg/L	1	2	2	2,00		50	0	0,0 %	0	0,0 %
pH	L	unité pH	8	7,6	8	8,10	9		0	0,0 %	0	0,0 %
Plomb	L	µg/l	1	<SD	<SD	0,00		10	0	0,0 %	0	0,0 %
Trihalométhanes (4 substances)	L	µg/l	1	7,1	7,1	7,10		100	0	0,0 %	0	0,0 %
Turbidité néphélogométrique NFU	L	NFU	7	<SD	0,25	0,60	2		0	0,0 %	0	0,0 %
Chlore libre	T	mg/LCl2	8	<SD	0,13	0,21			0	0,0 %	0	0,0 %
Chlore total	T	mg/LCl2	8	<SD	<SD	0,23			0	0,0 %	0	0,0 %
Température de l'eau	T	°C	8	8	8	26,00	25		1	12,5 %	0	0,0 %

RESEAU:SAINT PE D'ARDET

Nom du paramètre	L/T	Unité	Nombre de mesure(s)	Valeur mini mesurée	Valeur moyenne mesurée	Valeur maxi mesurée	Référence - valeur maxi	Limite - valeur maxi	Nombre NC* référence	% NC* référence	Nombre NC* limite	% NC* limite
Ammonium (en NH4)	L	mg/L	4	<SD	<SD	0,00	0,1		0	0,0 %	0	0,0 %
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	L	n/mL	4	<SD	130	130			0	0,0 %	0	0
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	L	n/mL	4	<SD	26	26			0	0,0 %	0	0
Bactéries coliformes /100ml-MS	L	n/100mL	4	<SD	<SD	0	0		0	0,0 %	0	0
Entérocoques /100ml-MS	L	n/100mL	4	<SD	<SD	0		0	0	0,0 %	0	0
Escherichia coli /100ml -MF	L	n/100mL	4	<SD	<SD	0		0	0	0,0 %	0	0
pH	L	unité pH	4	7,7	7,7	7,90	9		0	0,0 %	0	0,0 %
Turbidité néphélobimétrique NFU	L	NFU	4	<SD	<SD	0,60	2		0	0,0 %	0	0,0 %
Chlore libre	T	mg/LCl2	4	<SD	<SD	0,06			0	0,0 %	0	0,0 %
Chlore total	T	mg/LCl2	4	<SD	<SD	0,08			0	0,0 %	0	0,0 %
Température de l'eau	T	°C	4	6	14	22,00	25		0	0,0 %	0	0,0 %

T : Mesure réalisée sur le terrain / L : Mesure réalisée en laboratoire / <SD : Inférieur au seuil de détection / NC : Non conforme

RESEAU:BAROUSSE MARTRES VILLAGE ST VI

Nom du paramètre	L/T	Unité	Nombre de mesure(s)	Valeur mini mesurée	Valeur moyenne mesurée	Valeur maxi mesurée	Référence - valeur maxi	Limite - valeur maxi	Nombre NC* référence	% NC* référence	Nombre NC* limite	% NC* limite
Conductivité à 25°C	L	µS/cm	11	492	509	536,00	1100				0	0,0 %

RESEAU:BAROUSSE MELANGE

Nom du paramètre	L/T	Unité	Nombre de mesure(s)	Valeur mini mesurée	Valeur moyenne mesurée	Valeur maxi mesurée	Référence - valeur maxi	Limite - valeur maxi	Nombre NC* référence	% NC* référence	Nombre NC* limite	% NC* limite
Conductivité à 25°C	L	µS/cm	95	162	207	299,00	1100		24	25,3 %	0	0,0 %

RESEAU:BAROUSSE ORE

Nom du paramètre	L/T	Unité	Nombre de mesure(s)	Valeur mini mesurée	Valeur moyenne mesurée	Valeur maxi mesurée	Référence - valeur maxi	Limite - valeur maxi	Nombre NC* référence	% NC* référence	Nombre NC* limite	% NC* limite
Conductivité à 25°C	L	µS/cm	4	569	587	588,00	1100				0	0,0 %

RESEAU:BAROUSSE ST NERE

Nom du paramètre	L/T	Unité	Nombre de mesure(s)	Valeur mini mesurée	Valeur moyenne mesurée	Valeur maxi mesurée	Référence - valeur maxi	Limite - valeur maxi	Nombre NC* référence	% NC* référence	Nombre NC* limite	% NC* limite
Conductivité à 25°C	L	µS/cm	33	160	207	227,00	1100		14	42,4 %	0	0,0 %

RESEAU:BAROUSSE TROUBAT GOURDIOLE

Nom du paramètre	L/T	Unité	Nombre de mesure(s)	Valeur mini mesurée	Valeur moyenne mesurée	Valeur maxi mesurée	Référence - valeur maxi	Limite - valeur maxi	Nombre NC* référence	% NC* référence	Nombre NC* limite	% NC* limite
Conductivité à 25°C	L	µS/cm	12	167	260	357,00	1100		5	41,7 %	0	0,0 %

RESEAU:LOURDE MONT DE GALIE

Nom du paramètre	L/T	Unité	Nombre de mesure(s)	Valeur mini mesurée	Valeur moyenne mesurée	Valeur maxi mesurée	Référence - valeur maxi	Limite - valeur maxi	Nombre NC* référence	% NC* référence	Nombre NC* limite	% NC* limite
Conductivité à 25°C	L	µS/cm	4	466	477	477,00	1100				0	0,0 %

RESEAU:ROQUEFORT SUR GARONNE

Nom du paramètre	L/T	Unité	Nombre de mesure(s)	Valeur mini mesurée	Valeur moyenne mesurée	Valeur maxi mesurée	Référence - valeur maxi	Limite - valeur maxi	Nombre NC* référence	% NC* référence	Nombre NC* limite	% NC* limite
Conductivité à 25°C	L	µS/cm	7	394	404	421,00	1100				0	0,0 %

RESEAU:SAINT MARTORY

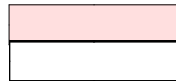
Nom du paramètre	L/T	Unité	Nombre de mesure(s)	Valeur mini mesurée	Valeur moyenne mesurée	Valeur maxi mesurée	Référence - valeur maxi	Limite - valeur maxi	Nombre NC* référence	% NC* référence	Nombre NC* limite	% NC* limite
Conductivité à 25°C	L	µS/cm	7	179	209	265,00	1100		2	28,6 %	0	0,0 %

RESEAU:SAINT PE D'ARDET

Nom du paramètre	L/T	Unité	Nombre de mesure(s)	Valeur mini mesurée	Valeur moyenne mesurée	Valeur maxi mesurée	Référence - valeur maxi	Limite - valeur maxi	Nombre NC* référence	% NC* référence	Nombre NC* limite	% NC* limite
Conductivité à 25°C	L	µS/cm	4	389	389	416,00	1100				0	0,0 %

T : Mesure réalisée sur le terrain / L : Mesure réalisée en laboratoire / <SD : Inférieur au seuil de détection / NC : Non conforme

Annexe 2 : Détail des prélèvements non conformes aux limites et références qualité ou faisant l'objet d'un suivi spécifique en ressource (cette page est vide en l'absence de dépassement des normes sur les captages)



Paramètre non conforme

Paramètre faisant l'objet d'un suivi spécifique

Annexe 2 : Production:Détail des prélèvements non conformes aux limites et références qualité ou faisant l'objet d'un suivi spécifique (cette page est vide en l'absence de dépassement des normes en production)

2015

Nom de l'installation ayant rencontrée au moins une non conformité au cours de la période : BAROUSSE APPOINT PUIITS PONLAT

	Date PLV	Code du PLV	Commune du PSV	Nom du PSV	Lieu PLV	valeur du paramètre :	Référence de qualité (mini) :	Référence de qualité (maxi) :	Limite de qualité (mini) :	Limite de qualité (maxi) :
- Equilibre calcocarbonique 0/1/2/3/4 (qualit.) :	19/03/2015	00139453	PONLAT TAILLEBOURG	STATION DE POMPAGE	ROBINET REFOULEMENT	3	1	2		
- Equilibre calcocarbonique 0/1/2/3/4 (qualit.) :	1									

Nom de l'installation ayant rencontrée au moins une non conformité au cours de la période : BAROUSSE APPOINT VILLENEUVE

	Date PLV	Code du PLV	Commune du PSV	Nom du PSV	Lieu PLV	valeur du paramètre :	Référence de qualité (mini) :	Référence de qualité (maxi) :	Limite de qualité (mini) :	Limite de qualité (maxi) :
- Equilibre calcocarbonique 0/1/2/3/4 (qualit.) :	27/04/2015	00139455	VILLENEUVE-DE-RI VIERE	STATION DE POMPAGE	ROBINET REFOULEMENT	4	1	2		
- Equilibre calcocarbonique 0/1/2/3/4 (qualit.) :	1									

Annexe 2 : Production:Détail des prélèvements non conformes aux limites et références qualité ou faisant l'objet d'un suivi spécifique (cette page est vide en l'absence de dépassement des normes en production)

2015

Nom de l'installation ayant rencontrée au moins une non conformité au cours de la période : BAROUSSE ROQUEFORT VILLAGE

	Date PLV	Code du PLV	Commune du PSV	Nom du PSV	Lieu PLV	valeur du paramètre :	Référence de qualité (mini) :	Référence de qualité (maxi) :	Limite de qualité (mini) :	Limite de qualité (maxi) :
- Equilibre calcocarbonique 0/1/2/3/4 (qualit.) :	21/01/2015	00140759	ROQUEFORT SUR GARONNE	RT MAIRIE	ROBINET EXTÉRIEUR	4	1	2		
- Equilibre calcocarbonique 0/1/2/3/4 (qualit.) :	1									

Nom de l'installation ayant rencontrée au moins une non conformité au cours de la période : LE CUING DEPART GERS

	Date PLV	Code du PLV	Commune du PSV	Nom du PSV	Lieu PLV	valeur du paramètre :	Référence de qualité (mini) :	Référence de qualité (maxi) :	Limite de qualité (mini) :	Limite de qualité (maxi) :
- Equilibre calcocarbonique 0/1/2/3/4 (qualit.) :	04/02/2015	00140956	LE CUING	NOUVEAU RESERVOIR BRANCHE GERS	DEPART VERS BRANCHE GERS	3	1	2		
- Equilibre calcocarbonique 0/1/2/3/4 (qualit.) :	1									

Annexe 2 : Production: Détail des prélèvements non conformes aux limites et références qualité ou faisant l'objet d'un suivi spécifique (cette page est vide en l'absence de dépassement des normes en production)

2015

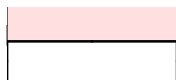
Nom de l'installation ayant rencontrée au moins une non conformité au cours de la période : MARTRES

	Date PLV	Code du PLV	Commune du PSV	Nom du PSV	Lieu PLV	valeur du paramètre :	Référence de qualité (mini) :	Référence de qualité (maxi) :	Limite de qualité (mini) :	Limite de qualité (maxi) :
- Bactéries coliformes /100ml-MS (n/100mL) :	18/09/2015	00140826	MARTRES TOLOSANE	RESERVOIR SAINT VIDIAN	SORTIE RESERVOIR	3		0		
- Bactéries coliformes /100ml-MS (n/100mL) :	1									

Nom de l'installation ayant rencontrée au moins une non conformité au cours de la période : SAINT MARTORY

	Date PLV	Code du PLV	Commune du PSV	Nom du PSV	Lieu PLV	valeur du paramètre :	Référence de qualité (mini) :	Référence de qualité (maxi) :	Limite de qualité (mini) :	Limite de qualité (maxi) :
- Conductivité à 25°C (µS/cm) :	13/05/2015	00140556	SAINT MARTORY	SANITAIRE SUR LA PLACE	ROBINET LAVABO	189	200	1100		
- Conductivité à 25°C (µS/cm) :	1									

	Date PLV	Code du PLV	Commune du PSV	Nom du PSV	Lieu PLV	valeur du paramètre :	Référence de qualité (mini) :	Référence de qualité (maxi) :	Limite de qualité (mini) :	Limite de qualité (maxi) :
- Equilibre calcocarbonique 0/1/2/3/4 (qualit.) :	10/11/2015	00140557	SAINT MARTORY	SANITAIRE SUR LA PLACE	ROBINET LAVABO	3	1	2		
- Equilibre calcocarbonique 0/1/2/3/4 (qualit.) :	1									



Paramètre non conforme

Paramètre faisant l'objet d'un suivi spécifique

Nom de l'installation ayant rencontrée au moins une non conformité au cours de la période : BAROUSSE MARTRES VILLAGE ST VI

	Date PLV	Code du PLV	Commune du PSV	Nom du PSV	Lieu du PSV	valeur du paramètre :	Référence de qualité (mini) :	Référence de qualité (maxi) :	Limite de qualité (mini) :	Limite de qualité (maxi) :
- Bactéries coliformes /100ml-MS (n/100mL) :	11/02/2015	00140870	MARTRES TOLOSANE	ECOLE OU ABONNÉ	Mairie	1		0		
	01/12/2015	00140879	MARTRES TOLOSANE	POINT MOBILE	Mairie robinet sanitaire	2		0		
- Bactéries coliformes /100ml-MS (n/100mL) :		2								

Nom de l'installation ayant rencontrée au moins une non conformité au cours de la période : BAROUSSE MELANGE

	Date PLV	Code du PLV	Commune du PSV	Nom du PSV	Lieu du PSV	valeur du paramètre :	Référence de qualité (mini) :	Référence de qualité (maxi) :	Limite de qualité (mini) :	Limite de qualité (maxi) :
- Bactéries coliformes /100ml-MS (n/100mL) :	30/04/2015	00139955	FRANCON	PLACE EGLISE	ROBINET	2		0		
	20/05/2015	00139962	MARIGNAC LASPEYRES	PLACE DE L'EGLISE	ROBINET PUBLIC	1		0		
	08/07/2015	00140008	SAINT PE DELBOSC	CAFE	ROBINET	3		0		
	23/07/2015	00139973	SAINT ARAILLE	RESERVOIR	REFOULEMENT	1		0		
	18/09/2015	00139940	BOISSEDE	POINT MOBILE	Robinet extérieur mairie	4		0		
	18/09/2015	00139946	BOUZIN	POINT MOBILE	CIMETIÈRE	3		0		
	01/10/2015	00144296	BOISSEDE	POINT MOBILE	Robinet extérieur mairie	2		0		
	07/10/2015	00139964	MAUVEZIN	POINT MOBILE	Robinet ext mairie	2		0		
- Bactéries coliformes /100ml-MS (n/100mL) :		8								

	Date PLV	Code du PLV	Commune du PSV	Nom du PSV	Lieu du PSV	valeur du paramètre :	Référence de qualité (mini) :	Référence de qualité (maxi) :	Limite de qualité (mini) :	Limite de qualité (maxi) :
- Conductivité à 25°C (µS/cm) :	13/01/2015	00139957	LABARTHE INARD	RESERVOIR	RBT REFOULEMENT	187	200	1100		
	13/01/2015	00139958	LANDORTHE	RESERVOIR	RBT REFOULEMENT	185	200	1100		
	13/01/2015	00139976	ESTANCARBON	PLACE PUBLIQUE	ROBINET	187	200	1100		

Annexe 2 : Distribution:Détail des prélèvements non conformes aux limites et références de qualité ou faisant l'objet d'un suivi spécifique en distribution (cette page est vide en l'absence de dépassement des normes en distribution)

2015

13/01/2015	00140020	GOURDAN POLIGNAN	ATELIERS MUNICIPAUX	LAVABO	183	200	1100		
19/01/2015	00139988	SAINT GAUDENS	RESERVOIR PUYJAMENT	Abonné près réservoir	194	200	1100		
21/01/2015	00139932	AURIGNAC	RESERVOIR	REFOULEMENT	183	200	1100		
27/01/2015	00139945	BOUSSENS	RESERVOIR	RBT REFOULEMENT	186	200	1100		
10/02/2015	00139934	AULON	RESERVOIR	RBT REFOULEMENT	193	200	1100		
28/04/2015	00139949	CHARLAS	RESERVOIR	RBT REFOULEMENT	180	200	1100		
28/04/2015	00140018	SAINT MEDARD	MAIRIE ECOLE OU ABONNÉ	ROBINET EXTERIEUR	164	200	1100		
29/04/2015	00139933	ANAN	RESERVOIR	RBT REFOULEMENT	193	200	1100		
30/04/2015	00139955	FRANCON	PLACE EGLISE	ROBINET	170	200	1100		
30/04/2015	00140004	SANA	RESERVOIR	RBT REFOULEMENT	162	200	1100		
05/05/2015	00143019	FRANCON	PLACE EGLISE	ROBINET EXT	174	200	1100		
20/05/2015	00139962	MARIGNAC LASPEYRES	PLACE DE L'EGLISE	ROBINET PUBLIC	167	200	1100		
20/05/2015	00139969	MONTOULIEU ST BERNARD	RESERVOIR	RBT REFOULEMENT	167	200	1100		
20/05/2015	00139975	SAINT FRAJOU	RESERVOIR	RBT REFOULEMENT	199	200	1100		
20/05/2015	00139989	L'ISLE EN DODON	RESERVOIR	RBT REFOULEMENT	173	200	1100		
20/05/2015	00139995	MONTESQUIEU GUITTAUT	ECOLE OU ABONNÉ	RBT ÉCOLE	173	200	1100		
20/05/2015	00140011	SAINT ANDRE	CAFE	ROBINET BAR	195	200	1100		

Annexe 2 : Distribution:Détail des prélèvements non conformes aux limites et références de qualité ou faisant l'objet d'un suivi spécifique en distribution (cette page est vide en l'absence de dépassement des normes en distribution)

2015

	27/05/2015	00143037	MARIGNAC LASPEYRES	PLACE DE L'EGLISE	Robinet cuisine ateliers municipaux	169	200	1100		
	17/06/2015	00139978	TERREBASSE	RESERVOIR	CHEZ MR RAVOUX PHILLIPE ROUTE DE MARTRES	189	200	1100		
	19/06/2015	00140010	SAVARTHES	PLACE DE L EGLISE	Robinet salle des fêtes	195	200	1100		
	16/12/2015	00139974	SAINT ELIX SEGLAN	RESERVOIR	RBT REFOULEMENT	192	200	1100		
- Conductivité à 25°C (µS/cm) :		24								

	Date PLV	Code du PLV	Commune du PSV	Nom du PSV	Lieu du PSV	valeur du paramètre :	Référence de qualité (mini) :	Référence de qualité (maxi) :	Limite de qualité (mini) :	Limite de qualité (maxi) :
- Escherichia coli /100ml -MF (n/100mL) :	01/10/2015	00144296	BOISSEDE	POINT MOBILE	Robinet extérieur mairie	1				0
- Escherichia coli /100ml -MF (n/100mL) :		1								

	Date PLV	Code du PLV	Commune du PSV	Nom du PSV	Lieu du PSV	valeur du paramètre :	Référence de qualité (mini) :	Référence de qualité (maxi) :	Limite de qualité (mini) :	Limite de qualité (maxi) :
- Température de l'eau (°C) :	23/07/2015	00139973	SAINT ARAILLE	RESERVOIR	REFOULEMENT	28		25		
	23/07/2015	00140002	SAMOILLAN	PLACE PUBLIQUE	ROBINET place publique	28		25		
- Température de l'eau (°C) :		2								

	Date PLV	Code du PLV	Commune du PSV	Nom du PSV	Lieu du PSV	valeur du paramètre :	Référence de qualité (mini) :	Référence de qualité (maxi) :	Limite de qualité (mini) :	Limite de qualité (maxi) :
--	----------	-------------	----------------	------------	-------------	-----------------------	-------------------------------	-------------------------------	----------------------------	----------------------------

- Turbidité néphélométrique NFU (NFU) :	04/11/2015	00139982	AMBAX	POINT MOBILE	Rbt ext salle des fêtes	2,5		2		
- Turbidité néphélométrique NFU (NFU) :		1								

Nom de l'installation ayant rencontrée au moins une non conformité au cours de la période : BAROUSSE ST NERE

	Date PLV	Code du PLV	Commune du PSV	Nom du PSV	Lieu du PSV	valeur du paramètre :	Référence de qualité (mini) :	Référence de qualité (maxi) :	Limite de qualité (mini) :	Limite de qualité (maxi) :
- Conductivité à 25°C (µS/cm)	13/01/2015	00140037	SAINT MARCET	RESERVOIR	Abonné près réservoir	184	200	1100		
	13/01/2015	00140044	LES TOURREILLES	MR ANDRIEU	Robinet mairie	191	200	1100		
	10/02/2015	00140048	SAINT PLANCARD	RESERVOIR	ROBINET	192	200	1100		
	16/04/2015	00140035	SAINT BERTRAND DE COMMINGES	RESERVOIR	RBT REFOULEMENT	160	200	1100		
	28/04/2015	00140030	LECUSSAN	RESERVOIR	Abonné près réservoir	162	200	1100		
	28/04/2015	00140032	LOUDET	RESERVOIR	Abonné près réservoir	162	200	1100		
	28/04/2015	00140038	SEILHAN	POINT MOBILE	Robinet extérieur mairie	162	200	1100		
	28/04/2015	00140046	VILLENEUVE LECUSSAN	RESERVOIR	Abonné près réservoir	165	200	1100		
	13/05/2015	00140049	ARNAUD GUILHEM	PLACE PUBLIQUE	ROBINET	169	200	1100		
	03/06/2015	00140026	CUGURON	RESERVOIR	Abonné près réservoir	170	200	1100		
	09/06/2015	00140021	AUZAS	RESERVOIR	RBT REFOULEMENT	184	200	1100		
	19/06/2015	00140034	SEPX	RESERVOIR	RBT REFOULEMENT	194	200	1100		
	08/07/2015	00140022	BALESTA	RESERVOIR	Abonné près réservoir	198	200	1100		
	08/07/2015	00140050	LARCAN	MR MARTINEZ	Robinet extérieur abonné	198	200	1100		
- Conductivité à 25°C (µS/cm) :		14								

	Date PLV	Code du PLV	Commune du PSV	Nom du PSV	Lieu du PSV	valeur du paramètre :	Référence de qualité (mini) :	Référence de qualité (maxi) :	Limite de qualité (mini) :	Limite de qualité (maxi) :
- Turbidité néphélogométrique NFU (NFU) :	19/11/2015	00140033	PROUPIARY	RESERVOIR	RBT REFOULEMENT	3,4		2		
- Turbidité néphélogométrique NFU (NFU) :		1								

Nom de l'installation ayant rencontrée au moins une non conformité au cours de la période : BAROUSSE TROUBAT GOURDIOLE

	Date PLV	Code du PLV	Commune du PSV	Nom du PSV	Lieu du PSV	valeur du paramètre :	Référence de qualité (mini) :	Référence de qualité (maxi) :	Limite de qualité (mini) :	Limite de qualité (maxi) :
- Conductivité à 25°C (µS/cm) :	05/05/2015	00139924	MONTREJEAU	POINT MOBILE	Station service	178	200	1100		
	03/06/2015	00139918	MONTREJEAU	POINT MOBILE	Station service	167	200	1100		
	07/07/2015	00139928	CLARAC	POINT MOBILE	Rbt extérieur mairie	184	200	1100		
	28/07/2015	00139930	PONLAT TAILLEBOURG	POINT MOBILE	Rbt extérieur mairie	185	200	1100		
	15/09/2015	00139927	AUSSON	POINT MOBILE	Robinet abonné	197	200	1100		
- Conductivité à 25°C (µS/cm) :		5								

Nom de l'installation ayant rencontrée au moins une non conformité au cours de la période : SAINT MARTORY

Annexe 2 : Distribution:Détail des prélèvements non conformes aux limites et références de qualité ou faisant l'objet d'un suivi spécifique en distribution (cette page est vide en l'absence de dépassement des normes en distribution)

2015

	Date PLV	Code du PLV	Commune du PSV	Nom du PSV	Lieu du PSV	valeur du paramètre :	Référence de qualité (mini) :	Référence de qualité (maxi) :	Limite de qualité (mini) :	Limite de qualité (maxi) :
- Conductivité à 25°C (µS/cm) :	21/01/2015	00139337	SAINT MARTORY	ECOLE OU ABONNÉ	Robinet wc public	199	200	1100		
	10/06/2015	00139342	SAINT MARTORY	LOCAL DDE	ROBINET CUISINE	179	200	1100		
- Conductivité à 25°C (µS/cm) :		2								

	Date PLV	Code du PLV	Commune du PSV	Nom du PSV	Lieu du PSV	valeur du paramètre :	Référence de qualité (mini) :	Référence de qualité (maxi) :	Limite de qualité (mini) :	Limite de qualité (maxi) :
- Température de l'eau (°C) :	10/06/2015	00139342	SAINT MARTORY	LOCAL DDE	ROBINET CUISINE	26		25		
- Température de l'eau (°C) :		1								

Paramètre non conforme
 Paramètre faisant l'objet d'un suivi spécifique

Annexe 3 : Liste des points de surveillances

Ressource :

Nom de l'installation	psv	commune	nom	lieu habituel de prélèvement
CLARAC.....	2581	CLARAC	REFOULEMENT DU PUIITS	PUIITS DE CLARAC
1 point(s) de surveillance				

Nom de l'installation	psv	commune	nom	lieu habituel de prélèvement
LA TOURASSE.....	0936	SAINT MARTORY	CAPTAGE	REFOULEMENT
1 point(s) de surveillance				

Nom de l'installation	psv	commune	nom	lieu habituel de prélèvement
PONLAT TAILLEBOURG.....	1163	PONLAT TAILLEBOURG	PONLAT TAILLEBOURG	DANS LE PUIITS
1 point(s) de surveillance				

Nom de l'installation	psv	commune	nom	lieu habituel de prélèvement
SAINT VIDIAN.....	1090	MARTRES TOLOSANE	SAINT VIDIAN	A L'EMERGENCE
1 point(s) de surveillance				

Annexe 3 : Liste des points de surveillances

Ressource :				
Nom de l'installation	psv	commune	nom	lieu habituel de prélèvement
BAROUSSE ORE VILLAGE.....	1122	ORE	ARRIVEE EAU BRUTE RESERVOIR	PIQUAGE ARRIVEE
	1 point(s) de surveillance			

Annexe 3 : Liste des points de surveillances

Production :

Nom de l'installation	psv	commune	nom	lieu habituel de prélèvement
BAROUSSE APPOINT PUIITS PONLAT....	0159	PONLAT TAILLEBOURG	STATION DE POMPAGE	ROBINET REFOULEMENT
	1 point(s) de surveillance			

Nom de l'installation	psv	commune	nom	lieu habituel de prélèvement
BAROUSSE APPOINT VILLENEUVE.....	0160	VILLENEUVE-DE-RIVIERE	STATION DE POMPAGE	ROBINET REFOULEMENT
	1 point(s) de surveillance			

Nom de l'installation	psv	commune	nom	lieu habituel de prélèvement
BAROUSSE ORE.....	1676	ORE	CHATEAU D'EAU	PIQUAGE DISTRIBUTION
	1 point(s) de surveillance			

Nom de l'installation	psv	commune	nom	lieu habituel de prélèvement
BAROUSSE ROQUEFORT VILLAGE.....	4933	ROQUEFORT SUR GARONNE	RT MAIRIE	ROBINET EXTÉRIEUR
	1 point(s) de surveillance			

Nom de l'installation	psv	commune	nom	lieu habituel de prélèvement
LE CUIING DEPART GERS.....	3028	LE CUIING	NOUVEAU RESERVOIR BRANCHE GERS	DEPART VERS BRANCHE GERS
	1 point(s) de surveillance			

Nom de l'installation	psv	commune	nom	lieu habituel de prélèvement
LOURDE MONT DE GALIE.....	1674	LOURDE	RESERVOIR LOURDE	ROBINET REFOULEMENT
	1 point(s) de surveillance			

Nom de l'installation	psv	commune	nom	lieu habituel de prélèvement
-----------------------	-----	---------	-----	------------------------------

Annexe 3 : Liste des points de surveillances

Nom de l'installation	psv	commune	nom	lieu habituel de prélevement
MARTRES.....	1299	MARTRES TOLOSANE	RESERVOIR SAINT VIDIAN	SORTIE RESERVOIR
	1 point(s) de surveillance			
Nom de l'installation	psv	commune	nom	lieu habituel de prélevement
SAINT MARTORY.....	1502	SAINT MARTORY	SANITAIRE SUR LA PLACE	ROBINET LAVABO
	1 point(s) de surveillance			
Nom de l'installation	psv	commune	nom	lieu habituel de prélevement
ST PE D'ARDET.....	3619	SAINT PE D'ARDET	_TERRAIN DE CAMPING	ROBINET
	1 point(s) de surveillance			

Annexe 3 : Liste des points de surveillances

Distribution :

Nom de l'installation	psv	commune	nom	lieu habituel de prélèvement
BAROUSSE MARTRES VILLAGE ST VI...	1368	MARTRES TOLOSANE	ECOLE OU ABONNÉ	ROBINET COUR
	1369	MARTRES TOLOSANE	PISCINE	ROBINET LOCAL MN
	1922	MARTRES TOLOSANE	RB SANITAIRE	BOULEVARD
	5530	MARTRES TOLOSANE	POINT MOBILE	
	6508	MARTRES TOLOSANE	CRECHE A PETITS PAS	CUISINE
5 point(s) de surveillance				

Nom de l'installation	psv	commune	nom	lieu habituel de prélèvement
BAROUSSE MELANGE.....	0188	AURIGNAC	RESERVOIR	REFOULEMENT
	0514	ANAN	RESERVOIR	RBT REFOULEMENT
	0515	AULON	RESERVOIR	RBT REFOULEMENT
	0527	AGASSAC	RESERVOIR	RBT REFOULEMENT
	0529	BACHAS	RESERVOIR	RBT REFOULEMENT
	0530	BEAUCHALOT	RESERVOIR	RBT REFOULEMENT
	0531	BENQUE	RESERVOIR	RBT REFOULEMENT
	0532	BLAJAN	RESERVOIR	RBT REFOULEMENT
	0534	BORDES DE RIVIERE	RESERVOIR	RBT REFOULEMENT
	0535	BOULOGNE SUR GESSE	RESERVOIR	RBT REFOULEMENT
	0536	BOUSSAN	RESERVOIR	RBT REFOULEMENT
	0538	BOUSSENS	RESERVOIR	RBT REFOULEMENT
	0540	CASSAGNABERE TOURNAS	RESERVOIR	RBT REFOULEMENT
0541	CASTELGAILLARD	RESERVOIR	RBT REFOULEMENT	

Annexe 3 : Liste des points de surveillances

Nom de l'installation	psv	commune	nom	lieu habituel de prélèvement
BAROUSSE MELANGE.....	0542	CHARLAS	RESERVOIR	RBT REFOULEMENT
	0543	EOUX	RESERVOIR	RBT REFOULEMENT
	0544	ESPARRON	RESERVOIR	RBT REFOULEMENT
	0545	FABAS	RESERVOIR	RBT REFOULEMENT
	0548	L'ISLE EN DODON	RESERVOIR	RBT REFOULEMENT
	0549	LABARTHE INARD	RESERVOIR	RBT REFOULEMENT
	0550	LANDORTHE	RESERVOIR	RBT REFOULEMENT
	0551	LARROQUE	RESERVOIR	RBT REFOULEMENT
	0552	LESCUNS	RESERVOIR	RBT REFOULEMENT
	0553	LILHAC	RESERVOIR	RBT REFOULEMENT
	0554	MARIGNAC LASPEYRES	PLACE DE L'EGLISE	ROBINET PUBLIC
	0555	MARTISSERRE	RESERVOIR	RBT REFOULEMENT
	0558	MONDILHAN	RESERVOIR	RBT REFOULEMENT
	0559	MONTBERNARD	RESERVOIR	RBT REFOULEMENT
	0560	MONTMAURIN	RESERVOIR	RBT REFOULEMENT
	0561	MONTOULIEU ST BERNARD	RESERVOIR	RBT REFOULEMENT
	0562	NIZAN GESSE	RESERVOIR	RBT REFOULEMENT
	0563	PEYRISSAS	RESERVOIR	RBT REFOULEMENT
	0565	SAINT ARAILLE	RESERVOIR	REFOULEMENT
	0566	SAINT ELIX SEGLAN	RESERVOIR	RBT REFOULEMENT
0567	SAINT FRAJOU	RESERVOIR	RBT REFOULEMENT	
0568	SAINT GAUDENS	RESERVOIR PUYJAMENT	RBT SORTIE RESERVOIR	
0569	TERREBASSE	RESERVOIR	RBT REFOULEMENT	
0570	VILLENEUVE-DE-RIVIERE	RESERVOIR	RBT REFOULEMENT	

Annexe 3 : Liste des points de surveillances

Nom de l'installation	psv	commune	nom	lieu habituel de prélèvement
BAROUSSE MELANGE.....	0574	CARDEILHAC	PLACE DU FOYER RURAL	ROBINET
	0576	CAZAC	PLACE	ROBINET
	0579	ESTANCARBON	PLACE PUBLIQUE	ROBINET
	0580	FRANCON	PLACE EGLISE	ROBINET
	0582	LABASTIDE PAUMES	ECOLE OU ABONNÉ	ROBINET
	0583	LABROQUERE	BOULANGERIE	ROBINET CUISINE
	0584	LE FRECHET	RESERVOIR	TUYAU ARRIVEE
	0585	LUNAX	PLACE PUBLIQUE	ROBINET
	0586	MOLAS	PLACE PUBLIQUE	ROBINET
	0587	MONTESQUIEU GUITTAUT	ECOLE OU ABONNÉ	ROBINET
	0588	MONTGAILLARD SUR SAVE	M BENAC	ROBINET
	0589	NENIGAN	MR REULET	ROBINET
	0590	PEGUILHAN	PRES FOYER	ROBINET
	0591	PEYROUZET	PLACE PUBLIQUE	CHEZ MR FAURE
	0592	PUYMAURIN	CHEZ MR ROUAIX	ROBINET CUISINE
	0593	SALERM	PLACE PUBLIQUE	ROBINET
	0594	SAMOUEILLAN	PLACE PUBLIQUE	ROBINET
	0595	SAMAN	PLACE PUBLIQUE	ROBINET PRES DU FOYER
	0596	SANA	RESERVOIR	RBT REFOULEMENT
	0597	SARRECAVE	PLACE DE LA MAIRIE	ROBINET
	0598	SAINT GAUDENS	CENTRE MEDICO SOCIAL	ROBINET
	0601	SAINT LAURENT	VILLAGE	RESERVOIR
	0604	SAINT PE DELBOSC	CAFE	ROBINET
0605	SAINT LARY BOUJEAN	CENTRE VILLAGE	ROBINET	

Annexe 3 : Liste des points de surveillances

Nom de l'installation	psv	commune	nom	lieu habituel de prélèvement
BAROUSSE MELANGE.....	0606	SAVARTHES	PLACE DE L EGLISE	ROBINET
	0607	SAINT ANDRE	CAFE	ROBINET
	0608	SAUX ET POMAREDE	PLACE PUBLIQUE	ROBINET
	0609	SARREMEZAN	PLACE DE LA MAIRIE	ROBINET
	0647	SENARENS	FOYER RURAL	ROBINET EXTERIEUR
	0648	CIADOUX	PLACE DU CENTRE	ROBINET ANGLE
	0649	LESPUGUE	RESERVOIR	RBT REFOULEMENT
	1506	SAINT MEDARD	MAIRIE ECOLE OU ABONNÉ	ROBINET EXTERIEUR
	1950	VALENTINE	ECOLE 1AIRE OU ABONNÉ	ROBINET CANTINE
	3017	MARTRES TOLOSANE	RESERVOIR DE MONTOULIES	SORTIE RESERVOIR
	3408	GOURDAN POLIGNAN	ATELIERS MUNICIPAUX	LAVABO
	5485	ALAN	POINT MOBILE	
	5486	AMBAX	POINT MOBILE	
	5494	BOISSEDE	POINT MOBILE	
	5499	BOUZIN	POINT MOBILE	
	5503	CASTERA VIGNOLES	POINT MOBILE	
	5507	COUEILLES	POINT MOBILE	
	5509	ESCANECRABE	POINT MOBILE	
	5515	FRONTIGNAN SAVES	POINT MOBILE	
	5516	GOUDEX	POINT MOBILE	
	5531	MAUVEZIN	POINT MOBILE	
	5532	MIRAMBEAU	POINT MOBILE	
5537	MONTGAILLARD SUR SAVE	POINT MOBILE		
5546	RIOLAS	POINT MOBILE		

Annexe 3 : Liste des points de surveillances

Nom de l'installation	psv	commune	nom	lieu habituel de prélèvement
BAROUSSE MELANGE.....	5550	SAINT FERREOL	POINT MOBILE	
	27 point(s) de surveillance			

Nom de l'installation	psv	commune	nom	lieu habituel de prélèvement
BAROUSSE ORE.....	3793	ORE	ABONNE	ROBINET CUISINE
	5995	ORE	POINT MOBILE	
	6457	ORE	CTRE VACANCES A2 MAINS; VILLAGE	ROBINET SANITAIRES
	3 point(s) de surveillance			

Nom de l'installation	psv	commune	nom	lieu habituel de prélèvement
BAROUSSE ST NERE.....	0619	AUZAS	RESERVOIR	RBT REFOULEMENT
	0620	BALESTA	RESERVOIR	RBT REFOULEMENT
	0621	BOUDRAC	RESERVOIR	RBT REFOULEMENT
	0622	CAZARIL TAMBOURES	RESERVOIR	RBT REFOULEMENT
	0623	CAZENEUVE MONTAUT	RESERVOIR	RBT REFOULEMENT
	0624	CUGURON	RESERVOIR	RBT REFOULEMENT
	0625	GENSAC DE BOULOGNE	RESERVOIR	RBT REFOULEMENT
	0626	LATOUE	RESERVOIR	RBT REFOULEMENT
	0627	LE CUING	RESERVOIR	RBT REFOULEMENT
	0628	LECUSSAN	RESERVOIR	RBT REFOULEMENT
	0629	LODES	RESERVOIR	RBT REFOULEMENT
	0630	LOUDET	RESERVOIR	RBT REFOULEMENT
	0631	PROUPIARY	RESERVOIR	RBT REFOULEMENT
	0632	SEPX	RESERVOIR	RBT REFOULEMENT
0633	SAINT BERTRAND DE COMMINGES	RESERVOIR	RBT REFOULEMENT	

Annexe 3 : Liste des points de surveillances

Nom de l'installation	psv	commune	nom	lieu habituel de prélèvement
BAROUSSE ST NERE.....	0634	SAINT IGNAN	RESERVOIR	RBT REFOULEMENT
	0635	SAINT MARCET	RESERVOIR	RBT REFOULEMENT
	0636	VILLENEUVE LECUSSAN	RESERVOIR	RBT REFOULEMENT
	0637	BAGIRY	PLACE PUBLIQUE	ROBINET
	0639	LAFFITE TOUPIERE	PLACE PUBLIQUE	ROBINET
	0640	LALOURET LAFFITEAU	PLACE PUBLIQUE	ROBINET
	0641	LES TOURREILLES	MR ANDRIEU	ROBINET
	0642	SEDEILHAC	PLACE PUBLIQUE	ROBINET
	0644	SAINT LOUP EN COMMINGES	MR LAURENT	ROBINET
	0645	SAINT PLANCARD	RESERVOIR	ROBINET
	0650	ARNAUD GUILHEM	PLACE PUBLIQUE	ROBINET
	0651	LARCAN	MR MARTINEZ	ROBINET
	0652	GALIE	PRES DE LA CABINE TELEPHONIQUE	ROBINET
	1408	BARBAZAN	ECOLE OU ABONNÉ	ROBINET COUR
	4804	FRANQUEVIELLE	RESERVOIR FRANQUEVIELLE	
	5576	CASTILLON DE ST MARTORY	POINT MOBILE	
	5597	SEILHAN	POINT MOBILE	
9 point(s) de surveillance				

Nom de l'installation	psv	commune	nom	lieu habituel de prélèvement
BAROUSSE TROUBAT GOURDIOLE.....	0187	MONTREJEAU	RESERVOIR	ROBINET REFOULEMENT
	0507	CLARAC	ECOLE OU ABONNÉ	ROBINET
	0508	HUOS	ECOLE OU ABONNÉ	ROBINET
	0509	LUSCAN	MR FONTAGNERES	ROBINET
	0525	PONLAT TAILLEBOURG	RESERVOIR	RBT REFOULEMENT

Annexe 3 : Liste des points de surveillances

Nom de l'installation	psv	commune	nom	lieu habituel de prélèvement
BAROUSSE TROUBAT GOURDIOLE.....	2584	AUSSON	RESERVOIR D'AUSSON	ROBINET SORTIE
	5604	AUSSON	POINT MOBILE	
	5605	CLARAC	POINT MOBILE	
	5608	MONTREJEAU	POINT MOBILE	
	5609	PONLAT TAILLEBOURG	POINT MOBILE	
	6453	MONTREJEAU	ACCUEIL STE GERMAINE 1 RUE J D'ARC	ROBINET SANITAIRES
6 point(s) de surveillance				

Nom de l'installation	psv	commune	nom	lieu habituel de prélèvement
LOURDE MONT DE GALIE.....	0743	LOURDE	PLACE DU VILLAGE	FONTAINE
	1673	MONT DE GALIE	VILLAGE	CHEZ ABONNE
	5602	LOURDE	POINT MOBILE	
	5603	MONT DE GALIE	POINT MOBILE	
3 point(s) de surveillance				

Nom de l'installation	psv	commune	nom	lieu habituel de prélèvement
ROQUEFORT SUR GARONNE.....	0133	ROQUEFORT SUR GARONNE	ECOLE OU ABONNÉ	ROBINET CUISINE
	1462	ROQUEFORT SUR GARONNE	MAIRIE	ROBINET EXTERIEUR
	6002	ROQUEFORT SUR GARONNE	POINT MOBILE	
3 point(s) de surveillance				

Nom de l'installation	psv	commune	nom	lieu habituel de prélèvement
SAINT MARTORY.....	0134	SAINT MARTORY	ECOLE OU ABONNÉ	ROBINET EXTER
	2177	SAINT MARTORY	BLOC SANITAIRE	ROBINET LAVABO
	4231	SAINT MARTORY	LOCAL DDE	ROBINET LAVABO

Annexe 3 : Liste des points de surveillances

Nom de l'installation	psv	commune	nom	lieu habituel de prélèvement
SAINT MARTORY.....	5610	SAINT MARTORY	POINT MOBILE	
	4 point(s) de surveillance			

Nom de l'installation	psv	commune	nom	lieu habituel de prélèvement
SAINT PE D'ARDET.....	5611	SAINT PE D'ARDET	MAIRIE	ROBINET COMPTOIR
	1 point(s) de surveillance			

Annexe 4 : Glossaire

ARS : Agence Régionale de Santé

B.S.S (code) : correspond au code national du dossier de l'ouvrage souterrain au sein de la Banque nationale du Sous-Sol du Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM).

Captage (CAP) : Point de puisage de l'eau brute dans le milieu naturel

CODERST : COncil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques

COFRAC : COmité FRançais d'ACcrédiation

Distribution : Réseaux publics et habitations

DD : Délégation Départementale de l'Agence Régionale de Santé

D.U.P : Déclaration d'Utilité Publique

Eau souterraine (ESO) : Eau se trouvant sous la surface du sol notamment dans une nappe

Eau superficielle (ESU) : Eau de surface : lac, rivière,...

Exploitant : Organisme auquel est confiée l'exploitation des installations de l'unité de gestion et d'exploitation (UGE)

Maître d'ouvrage (MO) : Organisme auquel appartiennent les installations de l'unité de gestion et d'exploitation (UGE)

Mélange de captage (MCA) : Point où des eaux provenant de plusieurs captages sont mélangées

Périmètre de protection : Il caractérise l'existence d'un périmètre de protection autour d'un captage d'eau potable. Ce périmètre peut être immédiat, proche ou éloigné (Cette notion de périmètre de protection peut entre autre caractériser l'état d'avancement des procédures de mise en oeuvre des périmètres de protection)

Point de surveillance (PSV) : Point (ou zone de surveillance réputée homogène) dans une installation matérielle qui peut faire l'objet d'un prélèvement

Point de surveillance principal (PSP) : Toute installation principale possède un seul point de surveillance principal

Point de surveillance secondaire (PSS) : Une installation principale peut comporter plusieurs points de surveillances secondaires.

Production : Eau traitée et potabilisée avant distribution

Réservoir ou Stockage (STK) : Dispositif de stockage constituant une installation secondaire pouvant appartenir soit à une station de traitement production, soit à une unité de distribution

Ressource : Eau prélevée avant potabilisation

Sise - eaux : Système d'Information des services Santé Environnement

Station de Traitement production (TTP) : Installation principale dont l'objet est de permettre la caractérisation des données administratives et techniques relatives à la mise en distribution d'une eau traitée.

Unité de distribution (UDI) : Ensemble de tuyaux connexes de distribution dans lesquels la qualité de l'eau est réputée homogène, faisant partie d'une même UGE donc gérée par un seul et même exploitant et maître d'ouvrage.

Unité de gestion et d'exploitation (UGE) : Ensemble d'installations gérées par un même maître d'ouvrage et un même exploitant

SIE BAROUSSE ET COMMINGES

Conclusion sanitaire de l'ensemble de la filière : ressource - production et distribution.

Les analyses du contrôle sanitaire sur l'année 2015 ont mis en évidence des dépassements des normes pour les paramètres suivants :

* PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES

-- E Coli ou Entérocoques. (Limite de qualité : 0/100ml)

La présence de ces germes témoins de contamination fécale constitue un indicateur de défaut de traitement ou de dégradation de l'eau lors de son transport et traduit en outre un risque de présence de pathogènes. Une attention permanente doit être apportée aux différentes étapes de la filière de traitement, ainsi qu'aux taux résiduels de désinfectant en sortie de traitement et sur le réseau.

-- Coliformes totaux (référence de qualité : 0/100ml)

Ces germes qui peuvent être d'origine fécale ou environnementale ont les mêmes caractéristiques de résistance aux désinfectants que les germes pathogènes. Leur présence est donc un indicateur de défaut de traitement ou de dégradation de l'eau lors de son transport. Une attention permanente doit être apportée aux différentes étapes de la filière de traitement, ainsi qu'aux taux résiduels de désinfectant en sortie de traitement et sur le réseau.

* PARAMETRES PHYSICO-CHIMIQUES

-- Equilibre calco-carbonique.

L'agressivité de l'eau (différence entre le pH terrain mesuré et le pH d'équilibre \geq à 0.3 unités pH peut contribuer à une redissolution des métaux et notamment du plomb quand ce matériau est constitutif des branchements publics ou des canalisations internes privées.

-- Turbidité (limite de qualité :1 NFU en sortie de traitement, référence de qualité : 0.5 NFU en sortie de traitement ; et 2 NFU sur le réseau de distribution)

La maîtrise de ce paramètre est fondamentale pour limiter la dérive d'autres paramètres du traitement et de la qualité de l'eau distribuée (paramètres microbiologiques, matière organique, sous-produits de la chloration, chlorites pour les filières au bioxyde, aluminium) .Sur le réseau, la mesure de la turbidité permet de prendre en compte les phénomènes qui peuvent se produire lors du transport de l'eau dans les canalisations (corrosion des canalisations, etc)

Il est rappelé qu'il convient de maintenir un résiduel de désinfectant comme le recommande la circulaire vigipirate (teneur en chlore libre résiduel de 0,3 mg/l au point de mise en distribution (soit 0,15 mg/l en bioxyde) et de 0,1 mg/l en tout point du réseau (soit 0,05 mg/l en bioxyde) et ce afin d'éviter une dégradation de la qualité bactériologique au cours de la distribution.